
Plan Paysage des Côtes de Moselle



Groupe Plan Paysage
Réunion 2
12 décembre 2019

Au programme



Avancement

- ♦ Organisation de la lecture paysage nocturne du 22/11 ; une centaine de participants, des retours positifs.
- ♦ Rencontres d'élu.e.s de quelques communes
 - présentation de la démarche
 - définition d'un secteur de travail
- ♦ Arpentage par l'équipe d'une dizaine de secteurs parmi ceux proposés par les communes.
- ♦ Rédaction du diagnostic en cours, mise en place de la plateforme numérique d'écriture et de restitution.



Lecture paysagère
nocturne

avec la Cie Astrotapir
le 22/11/19 à Saulny.



photos Metz Métropole

Lecture paysagère
nocturne

avec la Cie Astrotapir
le 22/11/19 à Saulny.



photos Metz Métropole

Proposition

♦ Création d'un comité de partenaires

- pour échanger en amont du COPIL qui valide l'avancement du travail.
- pour accompagner et compléter le travail du Groupe Plan Paysage
 - > une concertation dédiée aux partenaires techniques.

Qui ?

la DREAL,
le PNRL,
le SCOTAM,
Mad&Moselle
et d'autres structures qui pourraient être intéressées

+ les services de MM
+ Vice-Président MM en charge du Plan Paysage

- > Une présentation par des participants du Groupe Plan paysage ?

Rôle de l'équipe



- Accompagner
- Faciliter
- Conseiller
- Traduire et retranscrire
- Illustrer
- Apporter des références et des exemples

Rôle du Groupe Plan Paysage

- Représenter les communes.
- Révéler les problématiques.
- Imaginer des solutions.
- Communiquer auprès des conseils municipaux.
- Co-construire les propositions.



Rôle de la Maîtrise d'Ouvrage

- Organiser et inviter.
- Accompagner la démarche.
- Transmettre les informations.
- Garantir l'adéquation avec le cadre métropolitain.



Rôle du Comité de Pilotage

- Apporter un éclairage régulier.
- Veiller à la cohérence globale.
- Valider.



Objectifs de l'après-midi

- ♦ Présentation de **documents pour illustrer ce que pourra être le programme d'actions** du plan paysages finalisés.
- ♦ **Mise à plat des secteurs** définis et recueil de toutes les données, informations nécessaires à la réflexion.
- ♦ **Formulation des enjeux** par secteurs et sur le territoire dans sa globalité.



Illustrations programme d'actions



ÉTAT DES LIEUX

**Rendre compte des données
objectives et subjectives**

1.
Cartographies

2-1

La Risle, un point d'appui incontournable



LES POINTS FAIBLES ET CONTRAINTES

- Espace se refermant progressivement faute de gestion de la végétation
- Espace ouvert inaccessible
- Espace public longeant la rivière ne valorisant pas la présence de l'eau
- Espace en bord de rivière occupé par du stationnement
- Ouvrage hydraulique obstacle à la biodiversité
- dégradé
- Obstacle / coupure visuelle et/ou physique
- Bâti / parcelle vacant se dégradant
- Zone inondable - dommages possibles sur les bâtis et infrastructure en cas de crue
- Berge fragilisée ou érodée - mauvaise gestion ou absence de ripisylve + prolifération des ragondins

ATELIERS D'AVRE ET D'ITON + OMNIBUS + ECOPERTICA + LUSITANO - 9

1.
Cartographies

2-1

La Risle, un point d'appui incontournable



LES ATOUS ET POTENTIELS

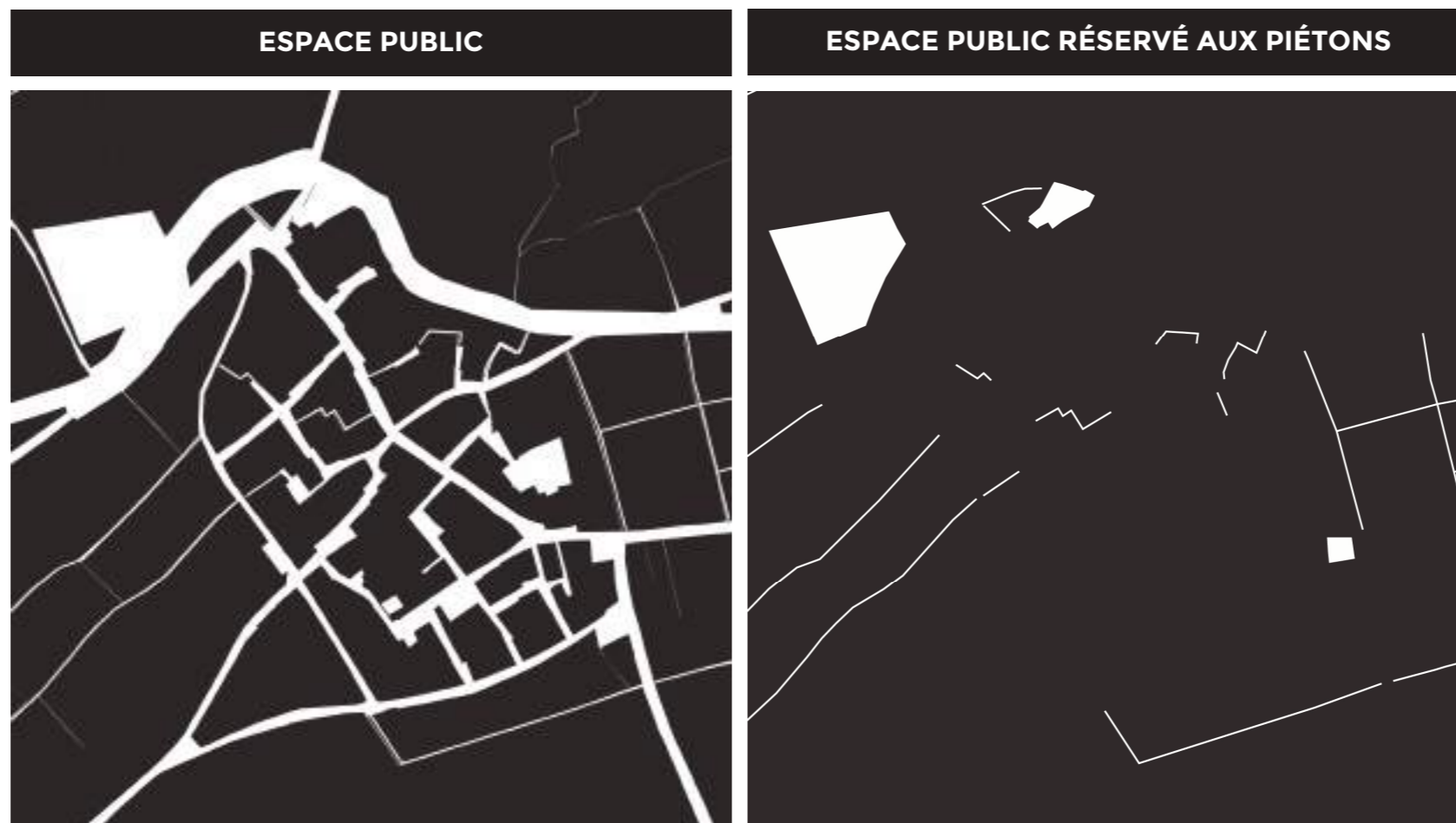
- Espace de végétation foisonnante
- Espace d'agrément / loisir existant au bord de l'eau
- Grande prairie en bord de cours d'eau
- Petit espace partiellement imperméable au bord de l'eau (bâti, asphalte,...)
- Grand jardin privé du fond de vallée
- Points de vue de qualité sur le paysage bâti et naturel de la commune
- Bâti de qualité perceptible depuis les berges
- Passage
- Ouvrage hydraulique patrimoine e l'histoire du territoire
- Zone inondable - préservation réglementaire du lit de la rivière et de la biodiversité associée aux zones humides

TELIERS D'AVRE ET D'ITON + OMNIBUS + ECOPERTICA + LUSITANO - 10

2.
Schémas

1 2 **3** 4

Révéler des données
et des ressentis



REVITALISATION DU CENTRE-BOURG DE FOUG | Synthèse du diagnostic et des enjeux | Avril 2018
Ville Ouverte – Omnibus – IETI – EPDC

| 79

2. Schémas

Révéler des données et des ressentis

PARTIE 1_PERCEPTIONS ET DYNAMIQUES

UNE VILLE MORCELÉE

Les paysages troyens marqués par une forte hétérogénéité

La perception des paysages de la ville de Troyes est très imbriquée à celle des paysages de l'ensemble de l'agglomération. Le territoire se compose d'unités paysagères qui se juxtaposent pour former un grand patchwork.

La juxtaposition de ces motifs urbains, imbriqués, mélangés, parfois de très petite taille rend difficilement cernables les différents quartiers mis à part :

- le Bouchon et son patrimoine bâti soigné
- les Noëlles et la Moline, moins denses et très arborés
- les Marots et Ste-Savine avec un tissu de faubourg très serré.

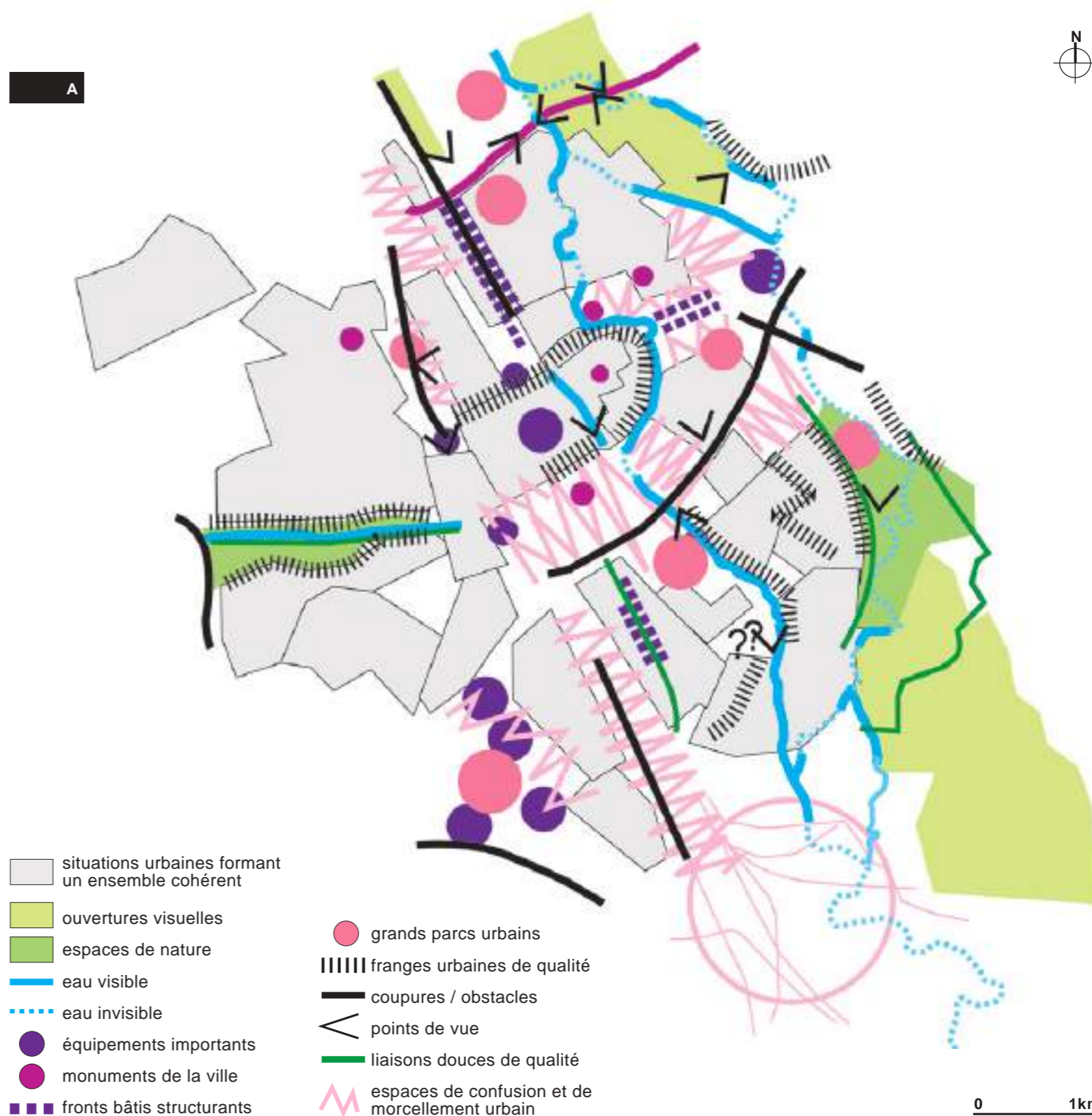
Une certaine perméabilité existe parfois entre les motifs permettant un lien, une transition progressive d'un paysage à un autre.

La structure de ces paysages crée une véritable diversité d'ambiances dans la ville.

Le promeneur peut la traverser d'un bout à l'autre et découvrir à chaque coin de rue, un objet nouveau qui attire le regard et stimule la curiosité.

A | CARTE DE PERCEPTION DU MORCELLEMENT URBAIN

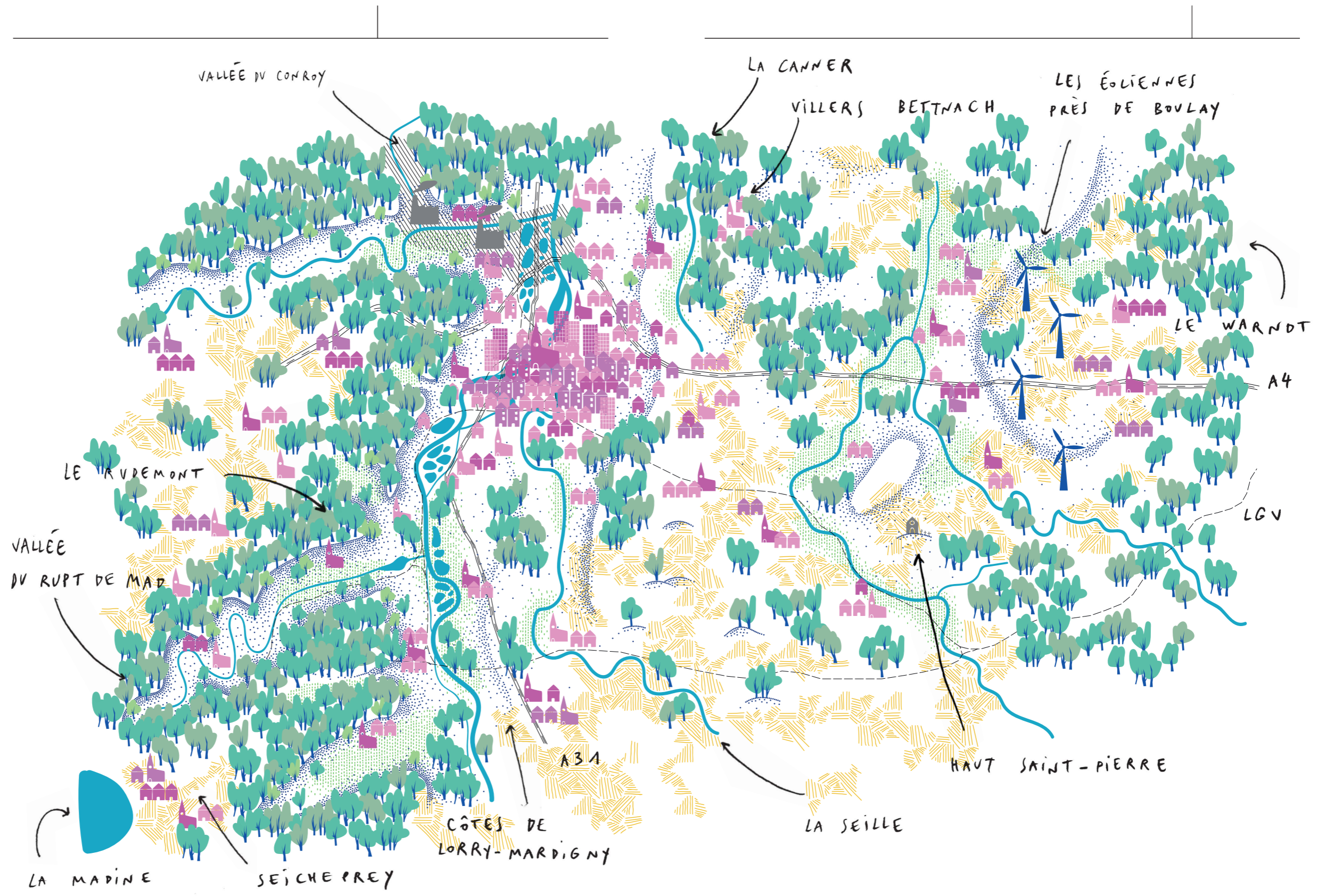
Des ensembles cohérents, des transitions de qualité, des frottements incertains, des ruptures et obstacles problématiques, des linéaires qui créent du lien, autant de perceptions qui construisent le portrait de la ville.



2.

Illustrations

Carte sensible



2.

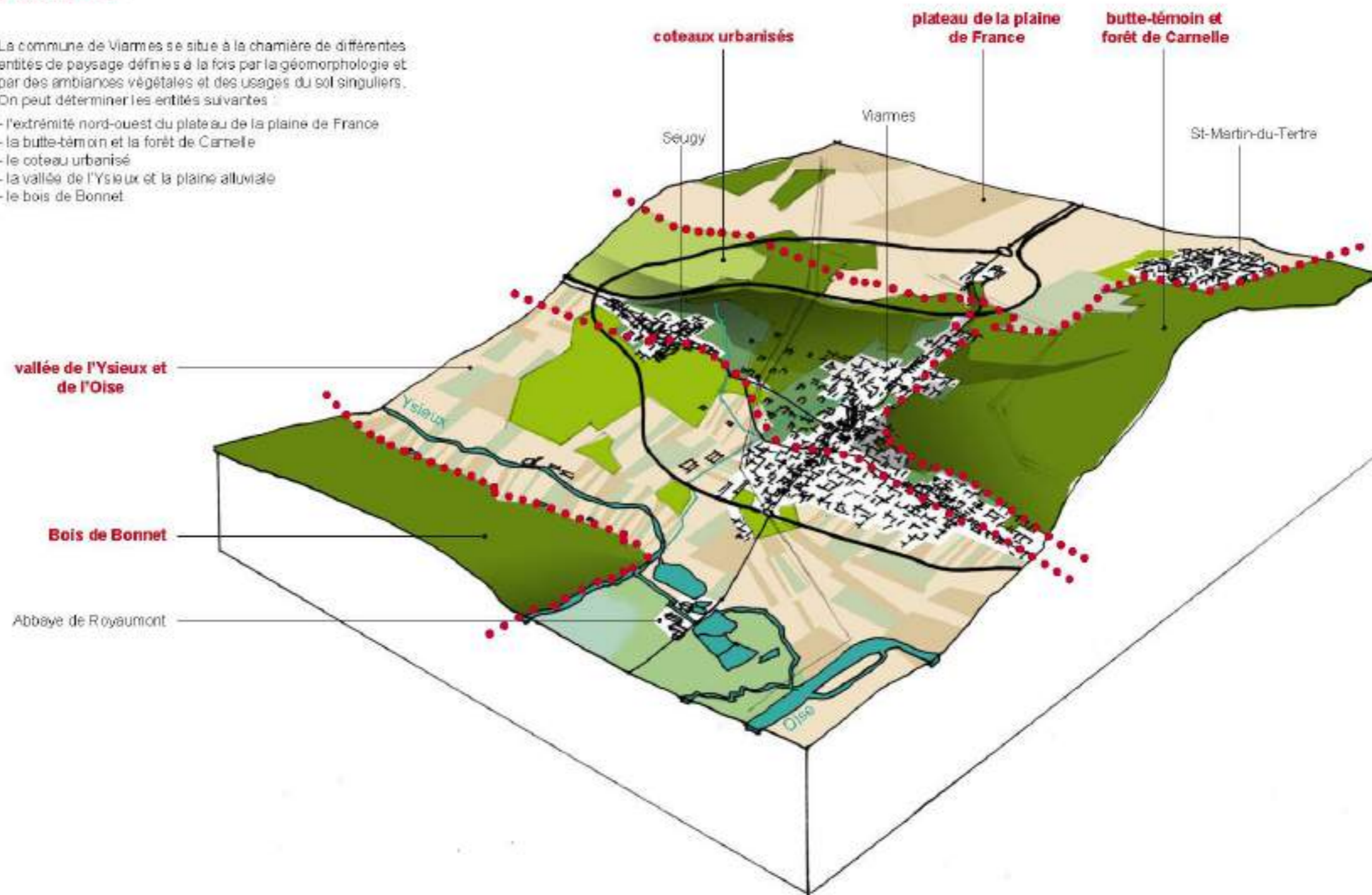
Illustrations

Bloc diagramme

1. A l'articulation de différentes entités paysagères

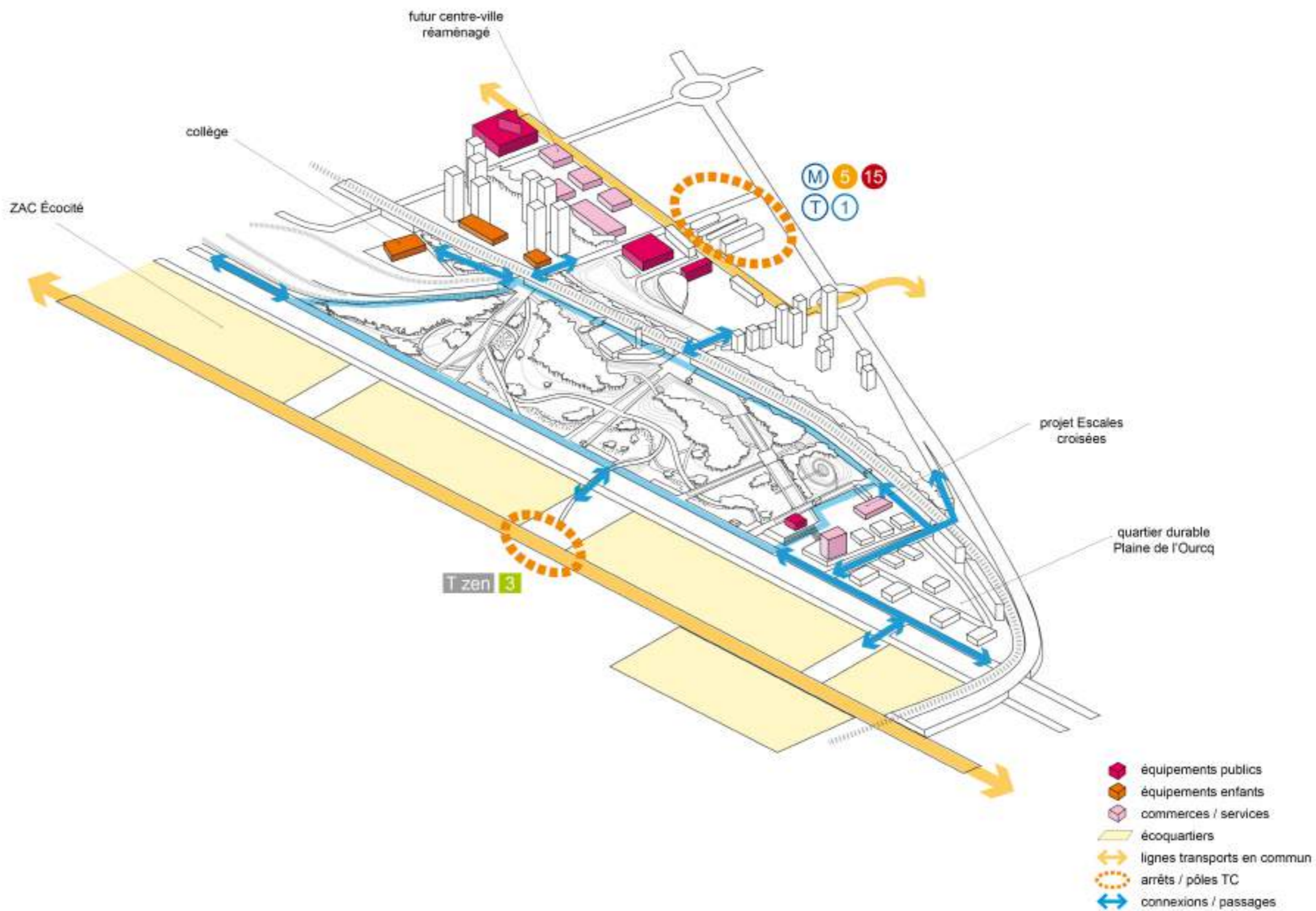
La commune de Viarmes se situe à la charnière de différentes entités de paysage définies à la fois par la géomorphologie et par des ambiances végétales et des usages du sol singuliers. On peut déterminer les entités suivantes :

- l'extrémité nord-ouest du plateau de la plaine de France
- la butte-témoin et la forêt de Carnelle
- le coteau urbanisé
- la vallée de l'Ysieux et la plaine alluviale
- le bois de Bonnet



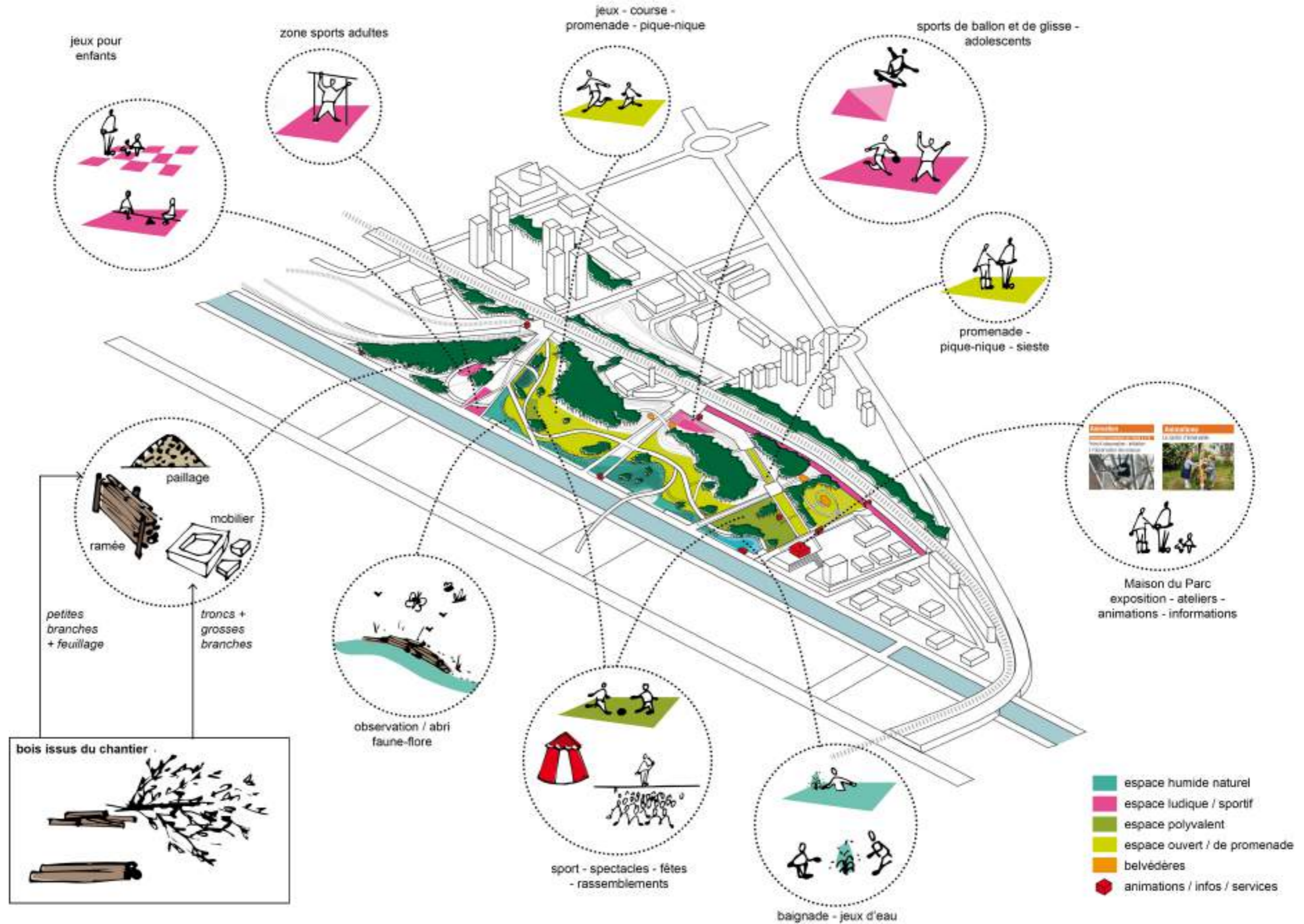
2. Illustrations

Élévations



2. Illustrations

Élévations



RÉVÉLER CE QUI EST EN JEU

Questionner les évolutions,
formuler ce que l'on peut perdre si
rien ne se passe

1. Cartographies



STRATÉGIE GLOBALE

- Pôle d'attractivité au bord de la Risle à vocation d'équipements, de commerces, de services et de tourisme
- Parc / balade, agrément, sport
- Soutien à la réhabilitation : habitat - commerce
- Donner un caractère de rue à l'axe desservant les équipements
- Réseau de chemins privilégiés et voies partagées
- Chemin à créer à long terme selon opportunité
- Accès et connexions - seuils du centre bourg
- Secteurs d'attractivité à reconquérir en « tête de pont » de la rue A. Briand

1. Cartographies

SECTEUR A : LA SEINE ET SES BERGES

ENJEUX MAJEURS

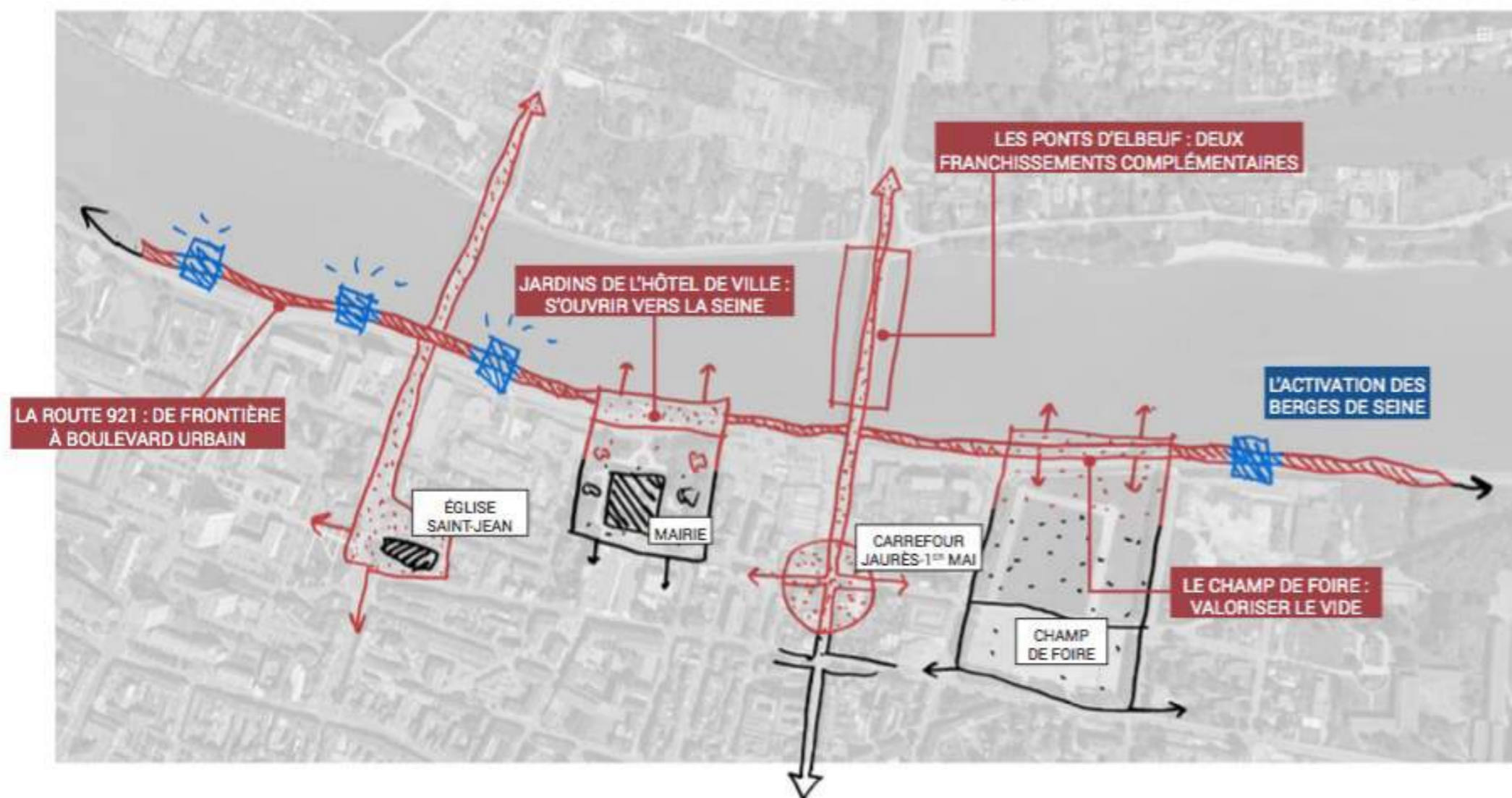
> Retourner la ville sur son site et son grand paysage.

> Changer le regard sur la Seine afin :

- de l'intégrer dans une réflexion sur les espaces publics,
- de ne plus la considérer comme un obstacle mais comme un atout.

> Trois principes d'intervention complémentaires :

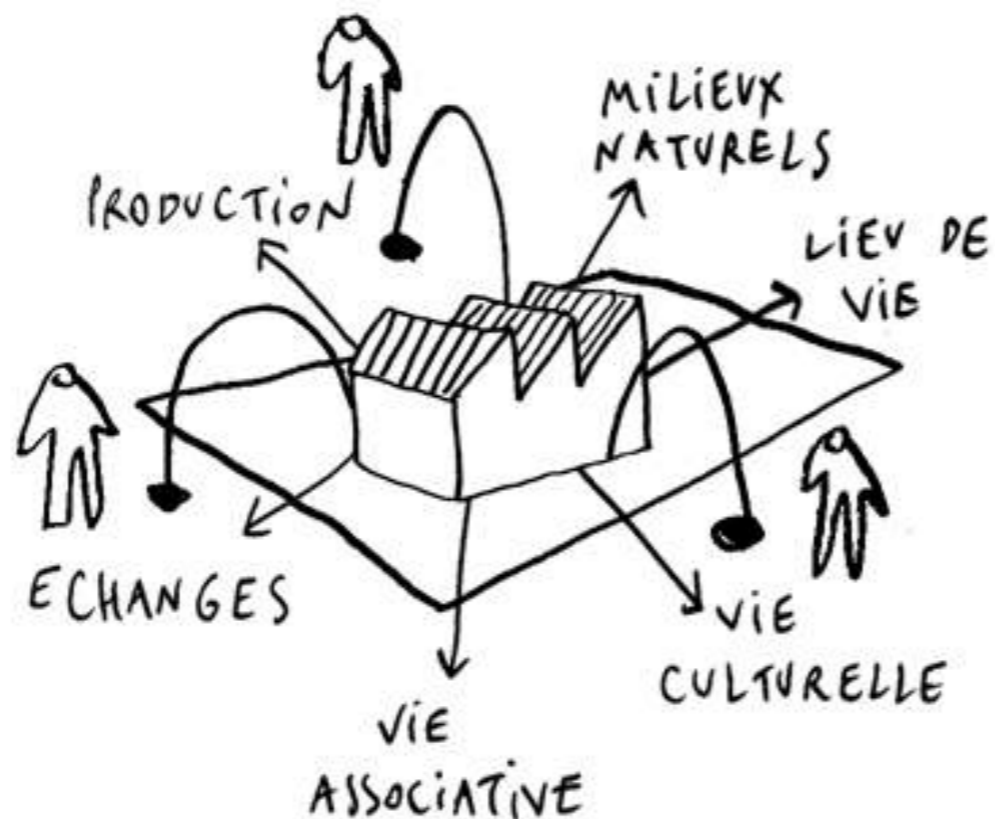
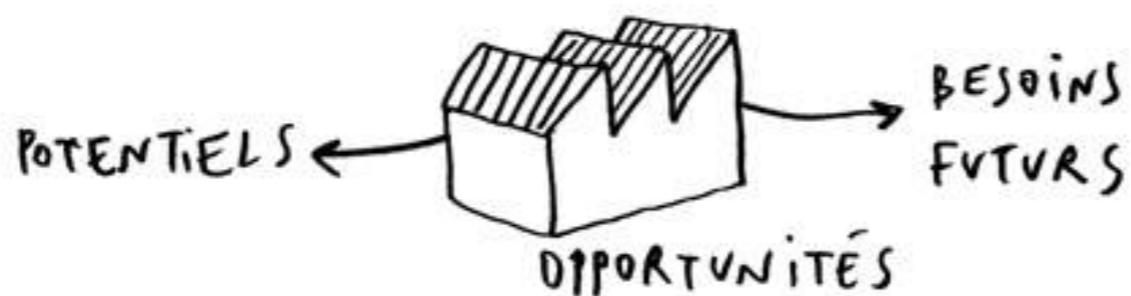
- la **traverser**,
- la **longer** avec plaisir, confort et sécurité,
- l'**apprécier** à travers différentes expériences.



■ intervention à long terme ■ activation à court terme

1.
Schémas

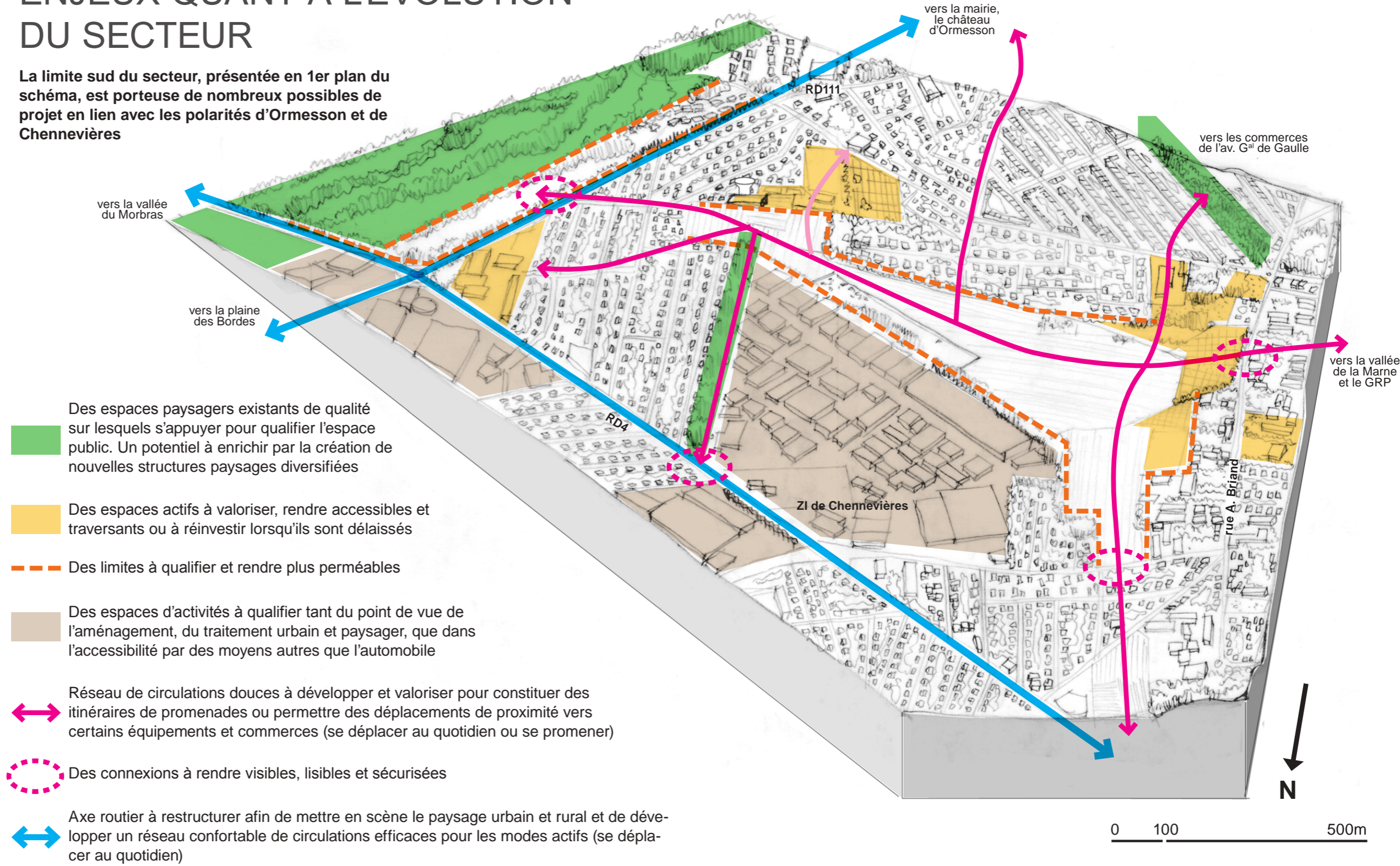
ENJEU LA REDYNAMISATION DES FRICHES



1. Bloc diagramme

ENJEUX QUANT À L'ÉVOLUTION DU SECTEUR

La limite sud du secteur, présentée en 1er plan du schéma, est porteuse de nombreux possibles de projet en lien avec les polarités d'Ormesson et de Chennevières



- Des espaces paysagers existants de qualité sur lesquels s'appuyer pour qualifier l'espace public. Un potentiel à enrichir par la création de nouvelles structures paysages diversifiées
- Des espaces actifs à valoriser, rendre accessibles et traversants ou à réinvestir lorsqu'ils sont délaissés
- Des limites à qualifier et rendre plus perméables
- Des espaces d'activités à qualifier tant du point de vue de l'aménagement, du traitement urbain et paysager, que dans l'accessibilité par des moyens autres que l'automobile
- Réseau de circulations douces à développer et valoriser pour constituer des itinéraires de promenades ou permettre des déplacements de proximité vers certains équipements et commerces (se déplacer au quotidien ou se promener)
- Des connexions à rendre visibles, lisibles et sécurisées
- Axe routier à restructurer afin de mettre en scène le paysage urbain et rural et de développer un réseau confortable de circulations efficaces pour les modes actifs (se déplacer au quotidien)

PROGRAMMER




Expliquer le devenir choisi des lieux,
et l'inscrire dans le temps.

Décrire les modes d'intervention.








1. Cartographies

Foug (Meurthe-et-Moselle)
Revitalisation du centre-bourg
PLAN-PROGRAMME - La trame d'espaces publics




S'APPUYER SUR DES FONCTIONS URBAINES EXISTANTES

-  équipements et services publics
-  espace public à vocation de sport/jeux
-  stationnement existant





PRÉSERVER ET METTRE EN SCÈNE DES POTENTIELS AUJOURD'HUI PEU VALORISÉS

-  patrimoine lié à l'eau à mettre en avant
-  bâti remarquable à mettre en scène par l'espace public
-  placettes publiques à adapter à des usages de pause
-  points de vue à maintenir
-  points de vue à améliorer
-  espaces paysagers à préserver
-  voies douces existantes à connectées aux polarités



RESTRUCTURER LES SECTEURS STRATÉGIQUES

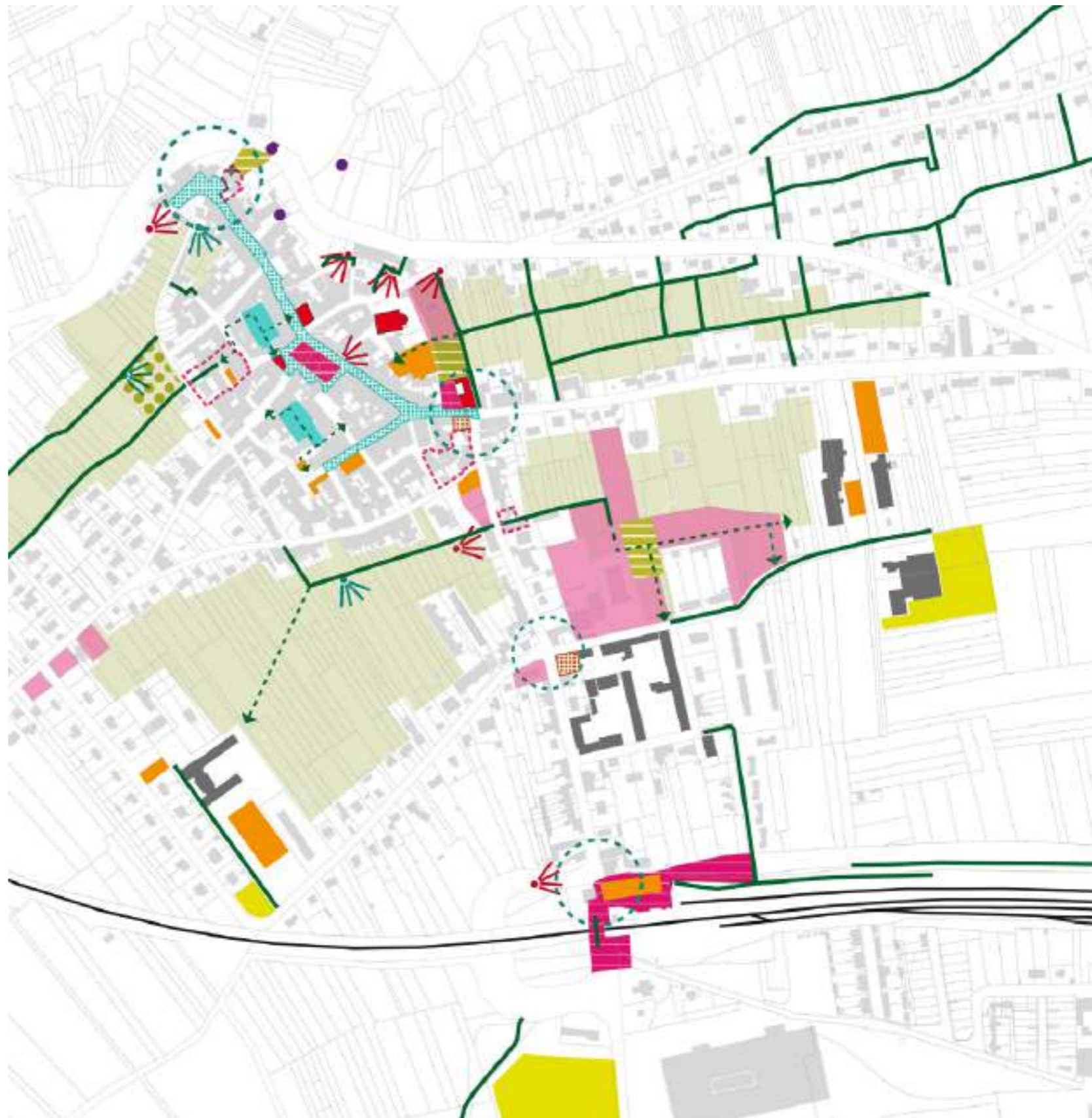
-  secteur stratégique à densifier (nouvelles construction...)
-  secteur stratégique à dédensifier (démolition, curetage)
-  intersection à reconfigurer

AMÉNAGER DE NOUVEAUX ESPACES OUVERTS DE QUALITÉ

-  espaces paysagers ludiques pour enfants
-  jardins publics paysagers
-  espaces publics piétons (de types places / parvis)
-  coeur d'îlot à cureter pour créer de l'espace ouvert

AMÉLIORER LES PARCOURS

-  liaisons douces à créer
-  voirie à reconfigurer



Ville Ouverte / Omnibus / EPDC

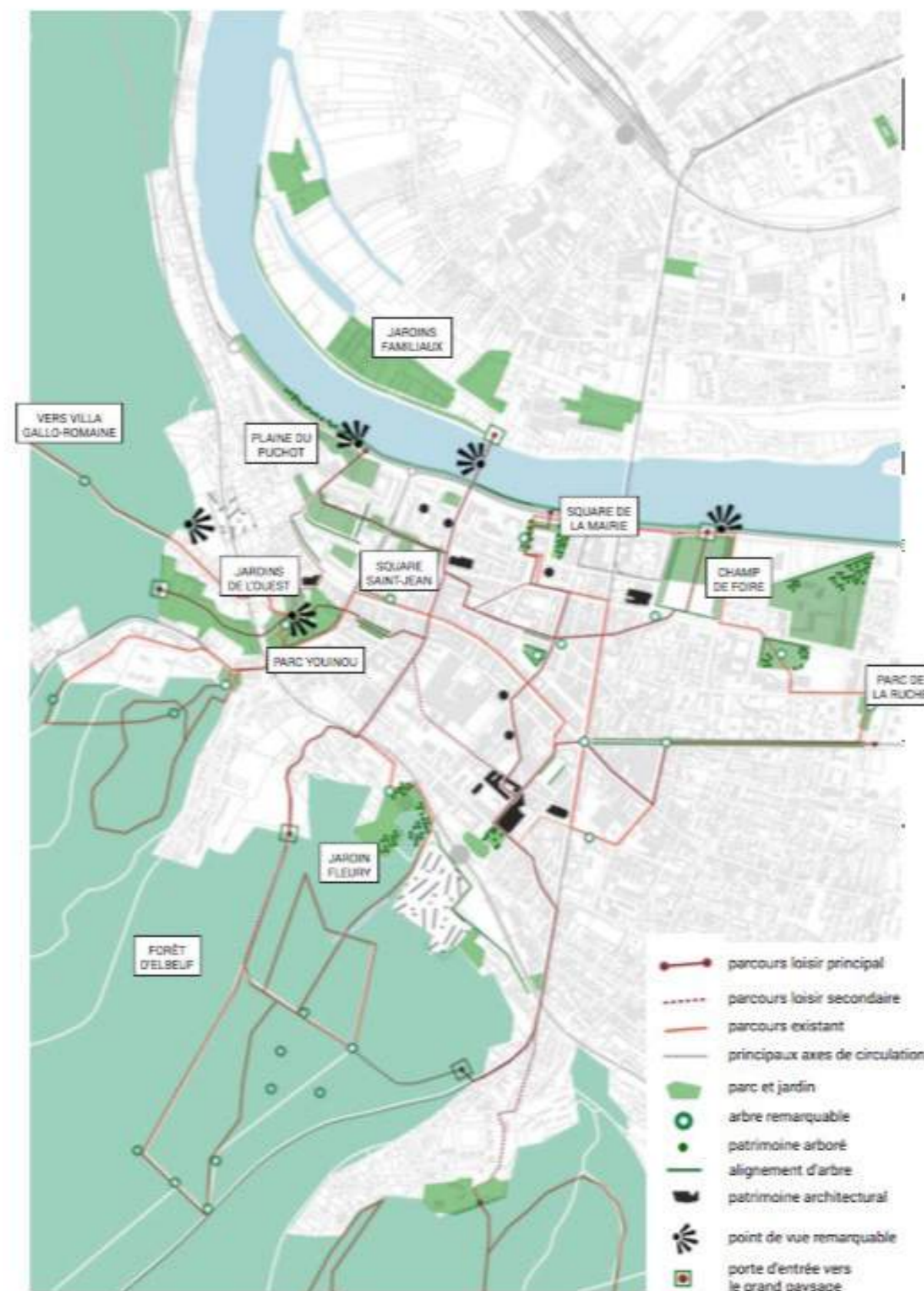
1. Cartographies

1. UN RÉSEAU DE DEUX TRAMES

B. LA TRAME PLAISIR

PRINCIPES

- Une série de parcours qui mettent en valeur les **richesses patrimoniales et paysagères du territoire.**
- Trois territoires comme support principal du déploiement :
 - **Territoire de l'eau**
 - **Territoire naturel d'exception**
 - **Territoire historique**
- Des parcours qui permettent de **relier ces différents entités** et offrent des **points de vue sur le grand paysage.**
- Valoriser et se connecter aux initiatives existantes.
- Des **repères paysagers variables** (éléments remarquables, topographie marquée, points de vue).
- Des parcours comme **portes d'entrée vers le grand paysage** et des **prolongements** possibles de la trame.



1.
Cartographies

UNE CONTINUITÉ DE CHEMINEMENTS À RÉINVENTER



Une hiérarchie, une continuité et une complémentarité d'interventions entre les projets métropolitains, la stratégie piétonnière et les Quick Wins.

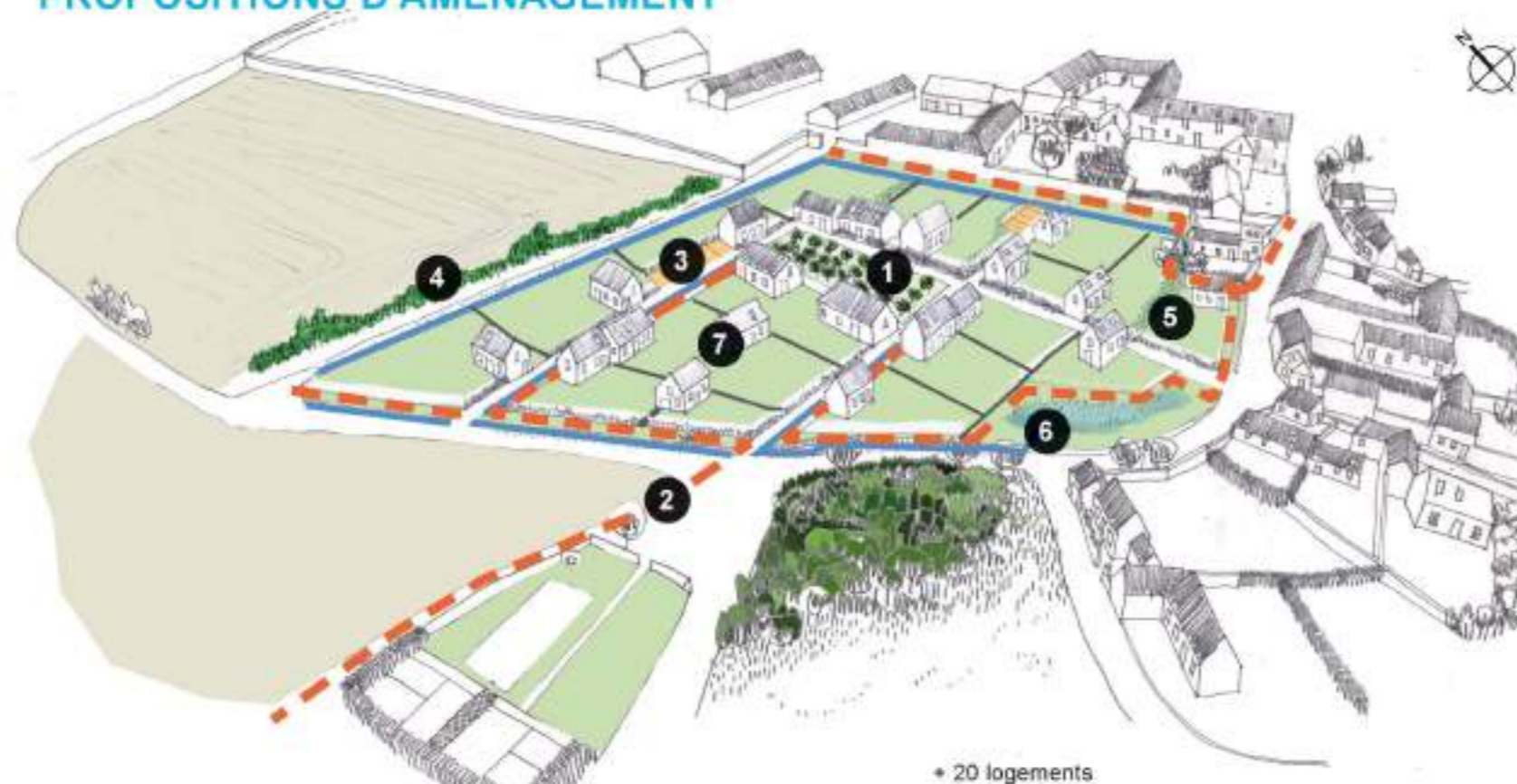
Une nouvelle lecture du paysage marchable à court, moyen et long termes.

-  Quick Win
-  Aura de l'intervention
-  Liaison stratégique inter-quartier
-  Cheminement à insuffler
-  Magistrale piétonne
-  Espaces publics en lien avec les projets
-  Espaces verts en lien avec les projets

2. Élévations

FICHE-ACTION N°7 - 3/4

PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT



Assurer la continuité entre le nouveau quartier et le village

1 AMÉNAGER LE SECTEUR AUTOUR D'ESPACES PUBLICS simples dans leur aménagement et proposant des usages qu'on ne retrouve pas dans les espaces publics existants (vergers collectifs, carrés jardinés publics ...)

L'espace sera aménagé de manière à maintenir des ouvertures et valoriser des points de vue sur la ferme du Prieuré et son pigeonnier.

Comme à l'intérieur du village, les pieds de murs pourront être jardinés ou accueillir la végétation spontanée.

2 PERMETTRE LE DÉVELOPPEMENT DE SENTIERS PIÉTONS afin d'assurer la continuité entre le nouveau secteur urbanisé et le coeur du village, afin de tisser les liens entre les espaces publics existants et les paysages alentours.

3 RÉPARTIR LE STATIONNEMENT DANS LE NOUVEAU TISSU VILLAGEOIS

Valoriser la trame verte et bleue

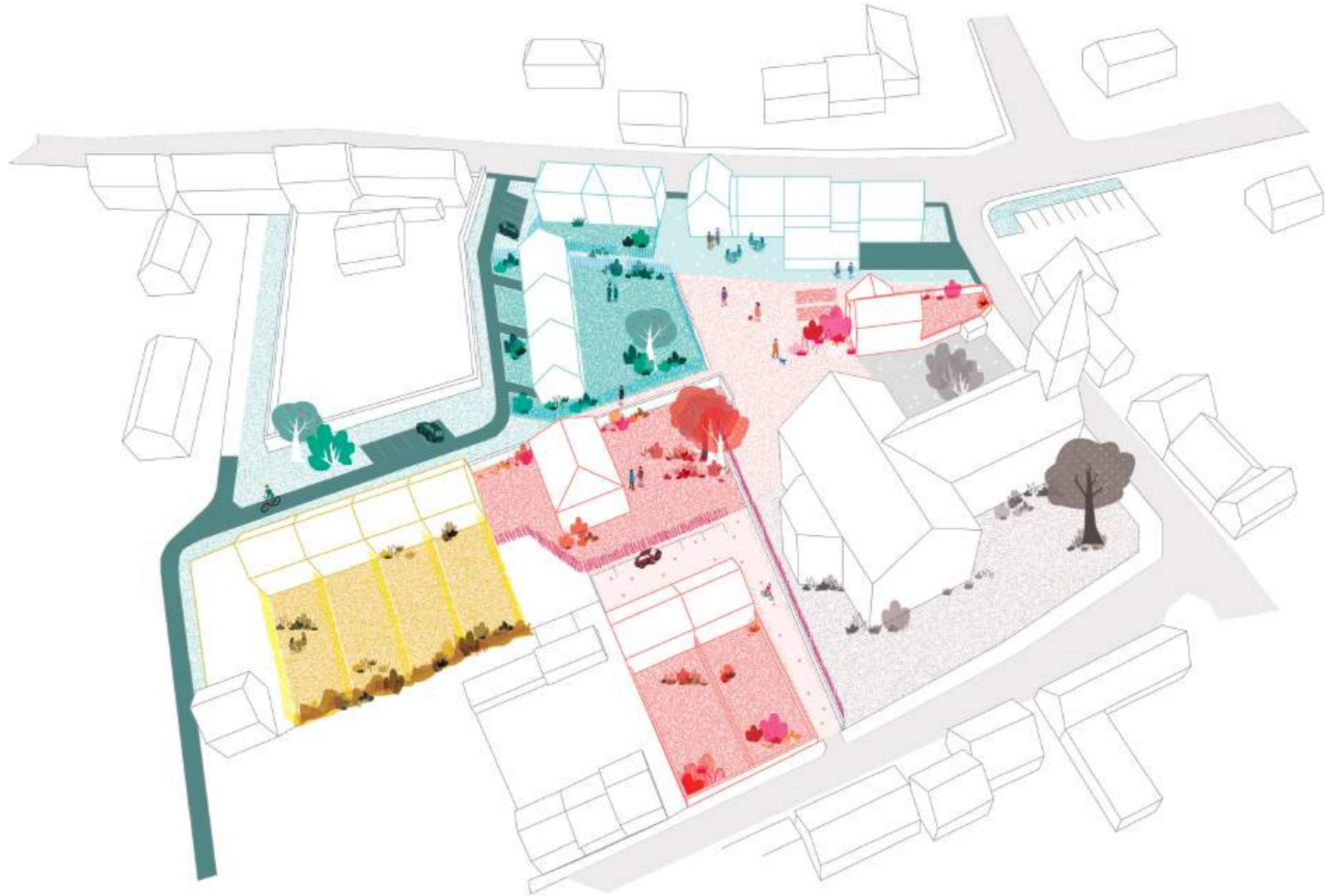
4 ENCOURAGER LA PLANTATION DE HAIES EN LIMITES DE PARCELLES OU DE CHAMPS pour favoriser la biodiversité et son déplacement, pour inscrire le nouveau front bâti dans la silhouette villageoise entre pierre et végétal.

5 ENCOURAGER LA CRÉATION DE NOUES EN FONDS DE JARDINS pour faciliter la gestion des eaux de pluie. Ces légères dépressions enherbées et/ou plantées peuvent valoriser la structure des jardins et représenter lorsqu'elles sont asséchées de nouveaux terrains de jeux pour les enfants.

6 MAÎTRISER LES EAUX DE PLUIE DANS L'ESPACE PUBLIC en aménageant selon la pente des noues en parallèle et en perpendiculaire des voiries ainsi qu'une dépression inondable participant au dessin de l'espace public

7 DIVERSIFIER L'OFFRE D'HABITAT en proposant des expositions variées, des maisons isolées, individuelles, ouvertes sur l'espace public ou sur le jardin ... S'assurer que leur hauteur n'oculte pas la vue sur la ferme et le pigeonnier

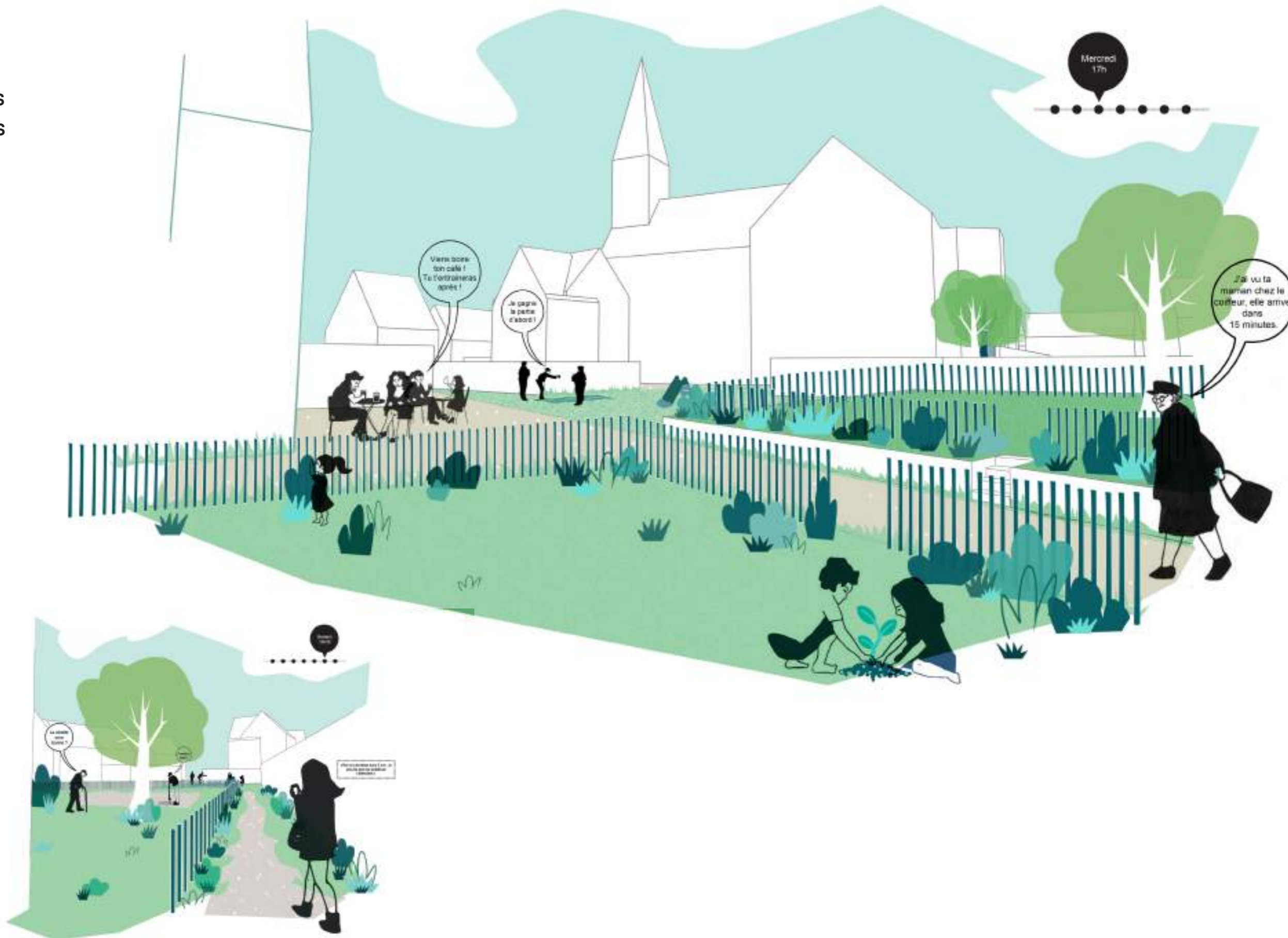
2.
Élévations



3.

Croquis

Illustrer le devenir des espaces, perspectives



4. Schémas

2. VERS L'ÉMERGENCE DES TRAMES

A. PRINCIPES ET FICHES-ACTIONS



4. Schémas

SECTEUR A : LA SEINE ET SES BERGES

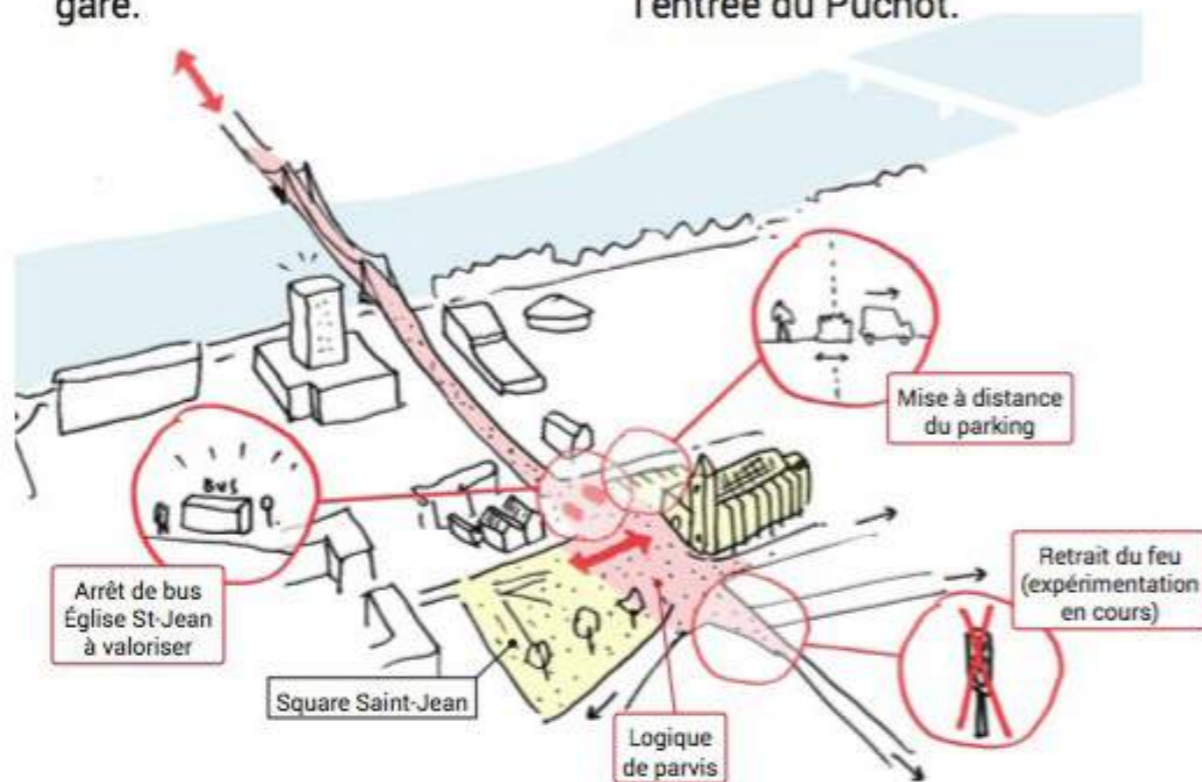
AMÉNAGEMENT STRUCTURANT

FRANCHIR ET CONNECTER

2. LE PONT GUYNEMER : PORTE D'ENTRÉE NATURELLE

ÉTAT ACTUEL

- Axe « naturel » d'entrée sur Elbeuf et de connexion à la gare.
- Un lien évident avec le parvis de l'Église, l'arrêt de bus et l'entrée du Puchot.



PRINCIPES

- Magnifier et sécuriser l'entrée de ville.
- S'appuyer sur la dynamique actuelle de pacification de la zone.
- Logique de **parvis** piéton.
- Améliorer la visibilité et le confort des arrêts de bus.
- Améliorer l'intégration du parking.



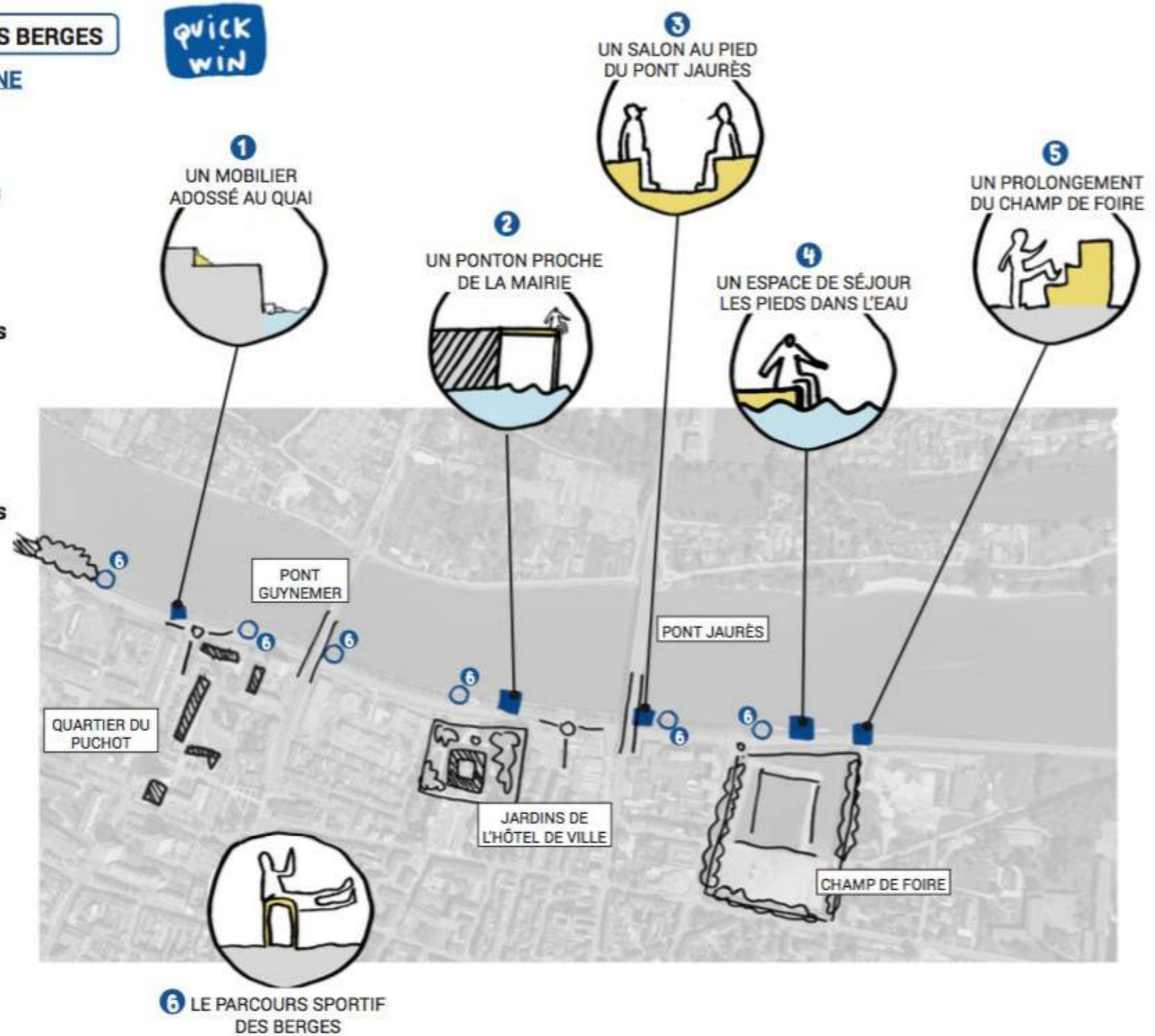
4. Schémas

SECTEUR A : LA SEINE ET SES BERGES

ACTIVER LES BERGES DE SEINE

PRINCIPES

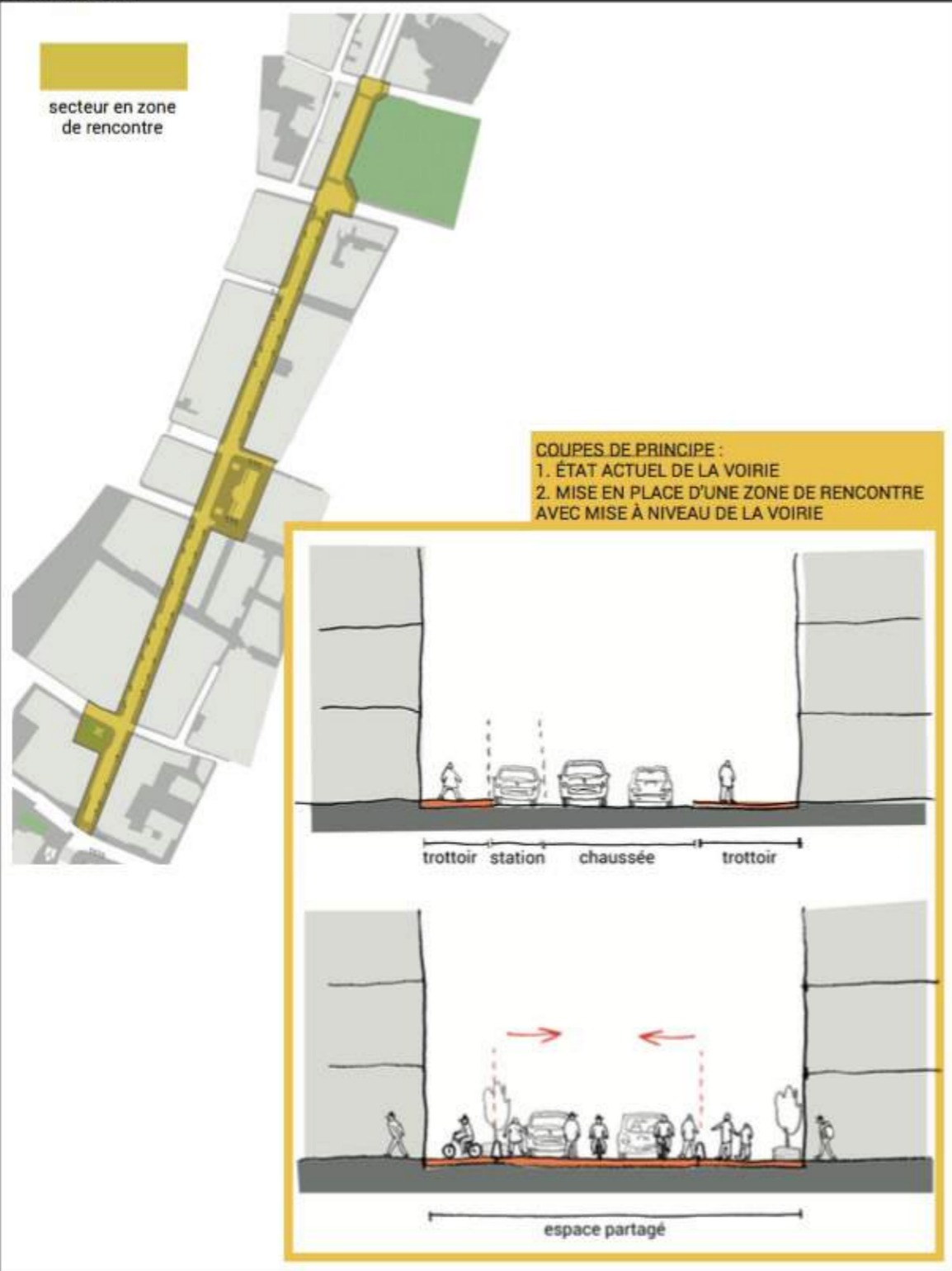
- Favoriser les appropriations et le développement des usages.
- Une proximité avec les attracteurs et les principales pénétrantes urbaines.
- Expérimenter différentes relations à l'eau et aux berges.
- Un jalonnement de plusieurs petits espaces aménagés répondant à différents usages.
- Une nouvelle gestion de la végétation existante pour créer des points de vue sur le grand paysage.
- Unifier et mettre en cohérence par la signalétique et le choix du mobilier ou des matériaux.
- Sécuriser les franchissements de la RD 921 pour plus de perméabilité.



4. Schémas

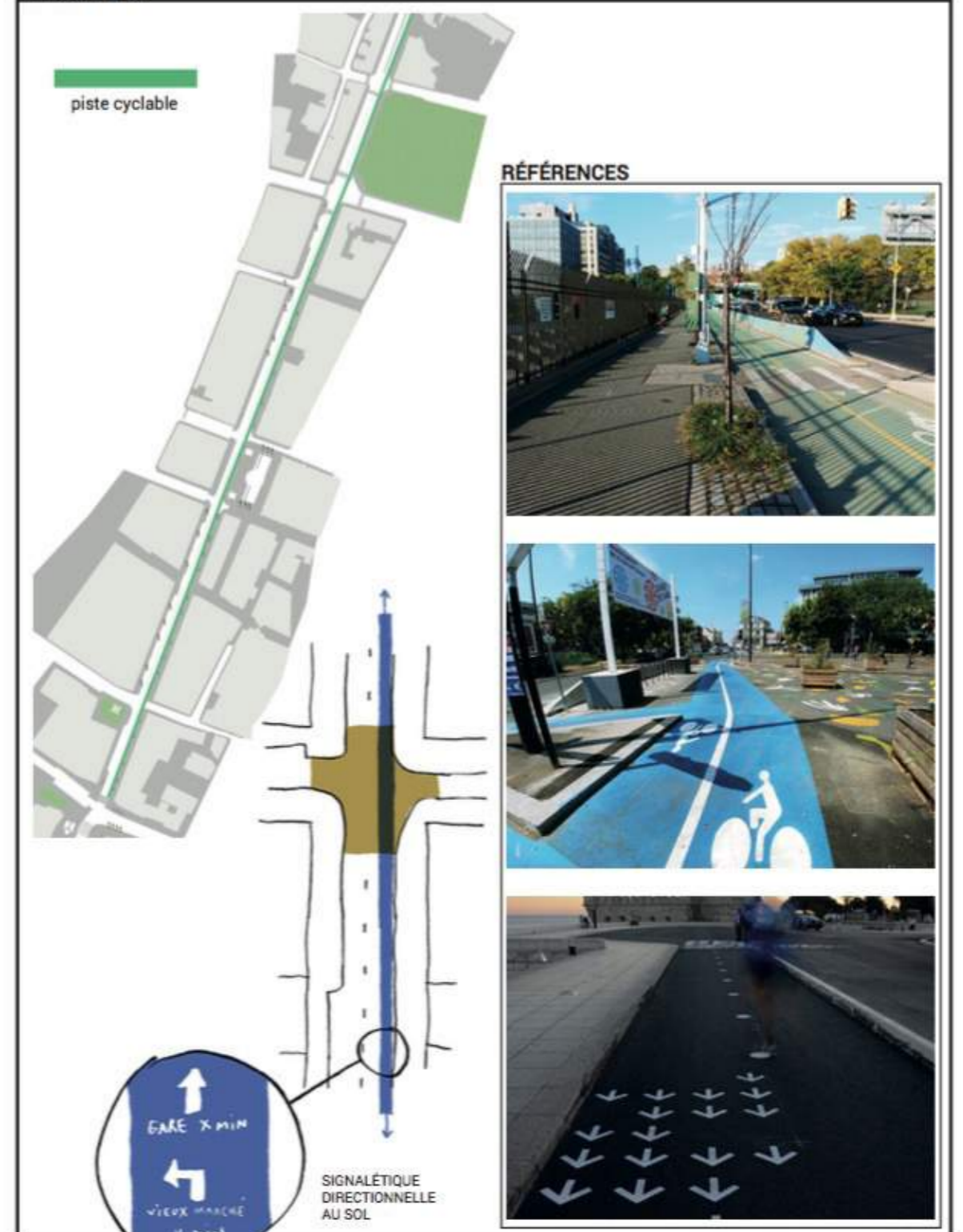
ZONE DE RENCONTRE GÉNÉRALISÉE

PRINCIPES



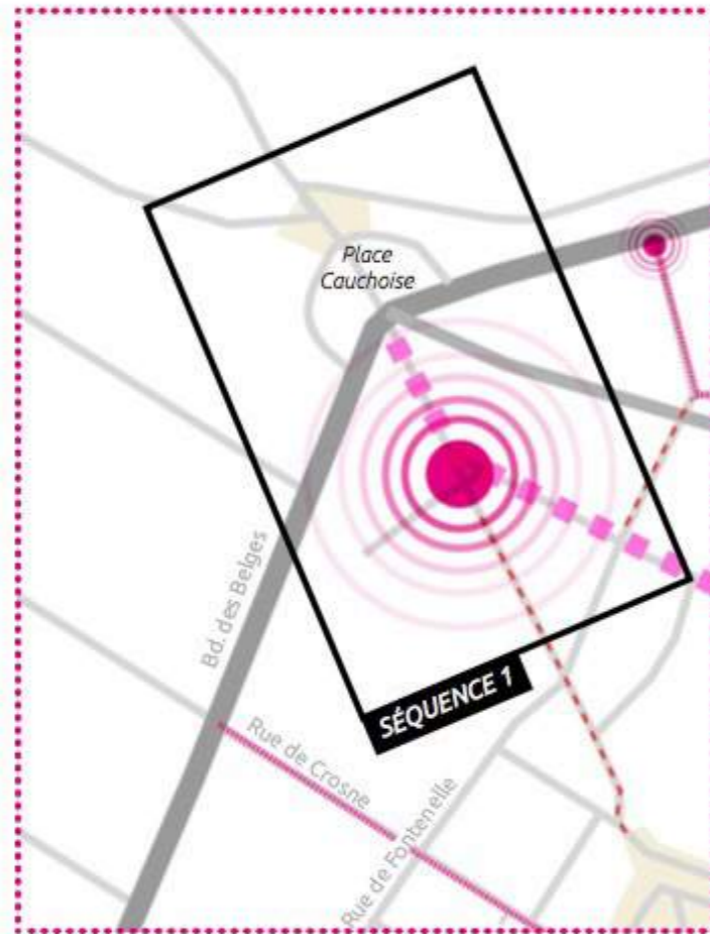
UNE PISTE CYCLABLE CLAIRE ET LISIBLE

PRINCIPES



4. Schémas

SECTEUR 2 : DANS L'ÉPAISSEUR DES BOULEVARDS
SÉQUENCE 1 L'ARBRE À PALABRE (CAUCHOISE-BONS ENFANTS)



INTENTIONS ET RÉFÉRENCES



- Étendre la « Porte Cauchoise » pour connecter les quartiers situés de part et d'autre du Boulevard en :
 - faisant entrer la place Cauchoise dans le centre ville ;
 - rendant plus lisible l'entrée de la rue Cauchoise depuis le Boulevard.
 - Valoriser l'arbre remarquable et en faire le coeur et le symbole de ce lieu animé et propice aux rencontres.
 - Repenser les plantations au pied de l'arbre et évacuer les éléments superflus.
- > Aménager une assise autour de l'arbre.
 > Réaliser une installation lumineuse qui le mette en valeur la nuit (idée du phare urbain).
 > Installer du mobilier et réaliser un marquage au sol dans les rues Cauchoise et Bons Enfants (idée du système racinaire qui se déploie dans les deux rues).

ETAT ACTUEL



Place Cauchoise
 Entrée d'un quartier créatif avec nombreux commerces associés.



La Fourche Cauchoise/Bons Enfants
 - Un arbre remarquable (robinier faux acacia) qui trône à l'intersection des deux rues.
 - Un manque de mise en valeur (poubelles et dégradations)



Banc feuille, Hager AG



Anima motrix, Collectif Dérive (Drôme)



Nicholson St Mall, Agence Hassell



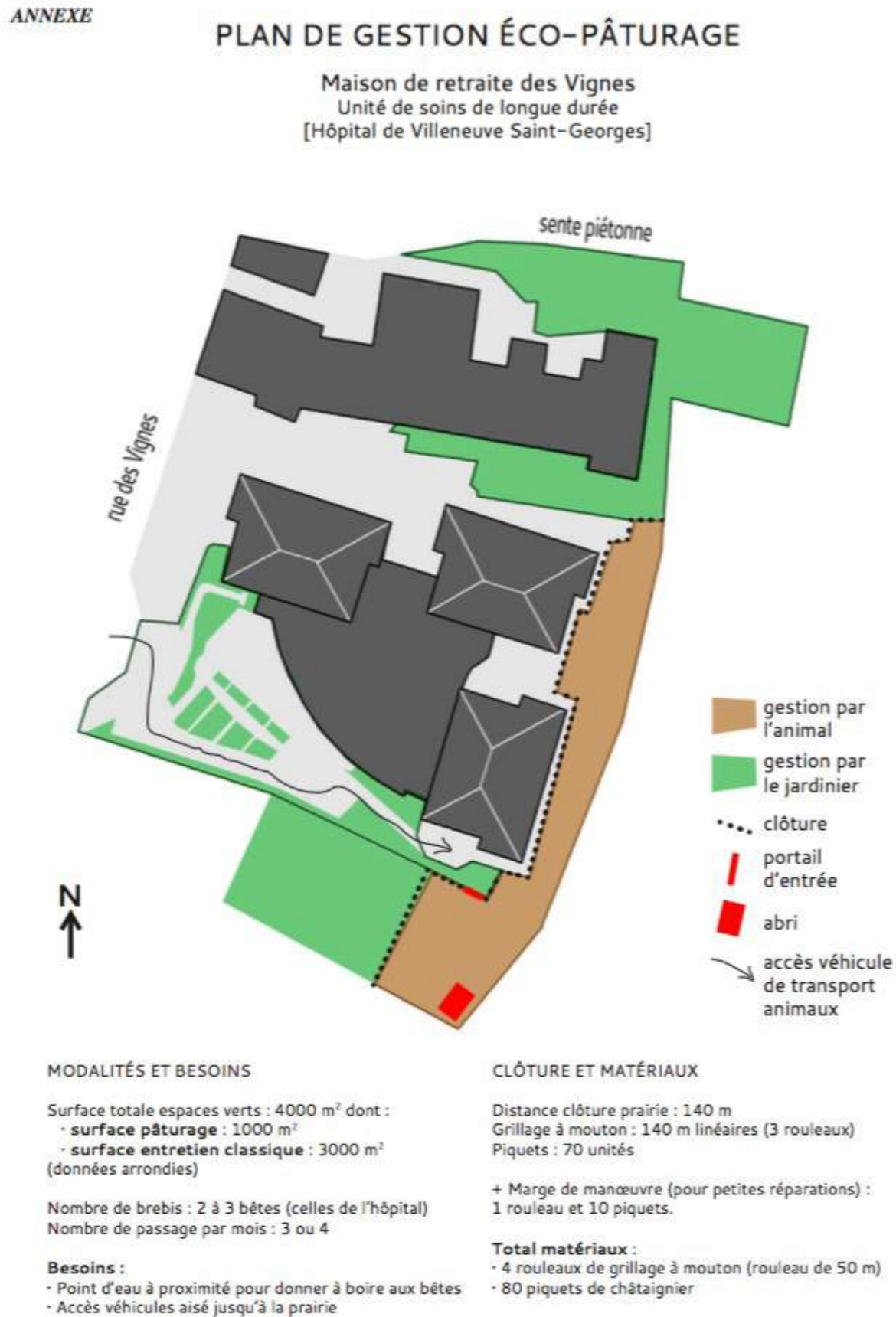
Arbre à palabres



AGIR

**Organiser la gestion,
Transformer collectivement**

1. Schémas de principe de la gestion à mettre en place



ABRI EN CAS DE PLUIE

Construction pour 2-3 animaux

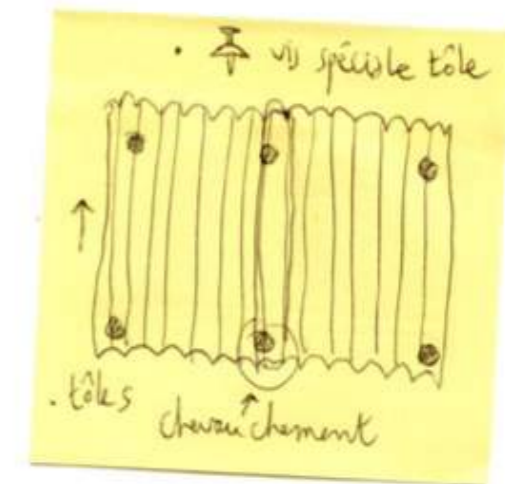
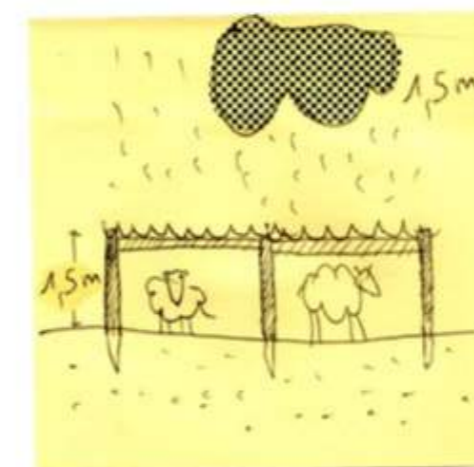
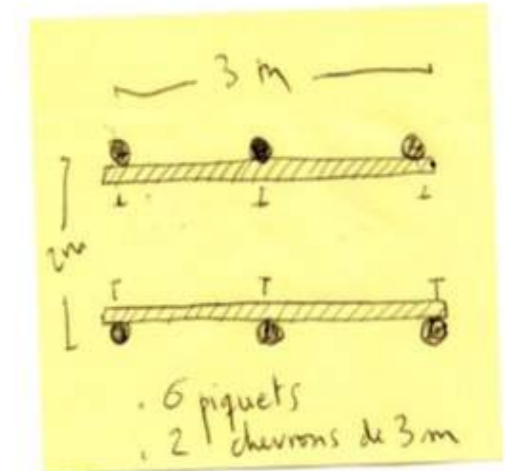
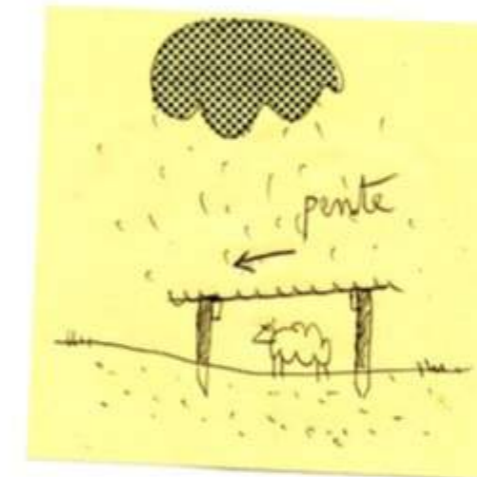
Surface nécessaire : 6 m²
(3 m x 2 m)

Matériaux :

- 6 piquets
- 2 chevrons de 3 m
- 3 tôles de 2,10 m
- vis bois
- vis spécial tôle



Exemple d'abri simple. (source : <http://jouessant-mouton.over-blog.com>)
Attention à bien veiller à orienter la pente du toit de façon à ce que l'eau ne ruisselle pas sous l'abri.



1. Schémas de principe de la gestion à mettre en place



1. Schémas de principe de la gestion à mettre en place

II. Nos réponses et nos méthodes : des gestions et activités adaptées au terrain et à ses spécificités

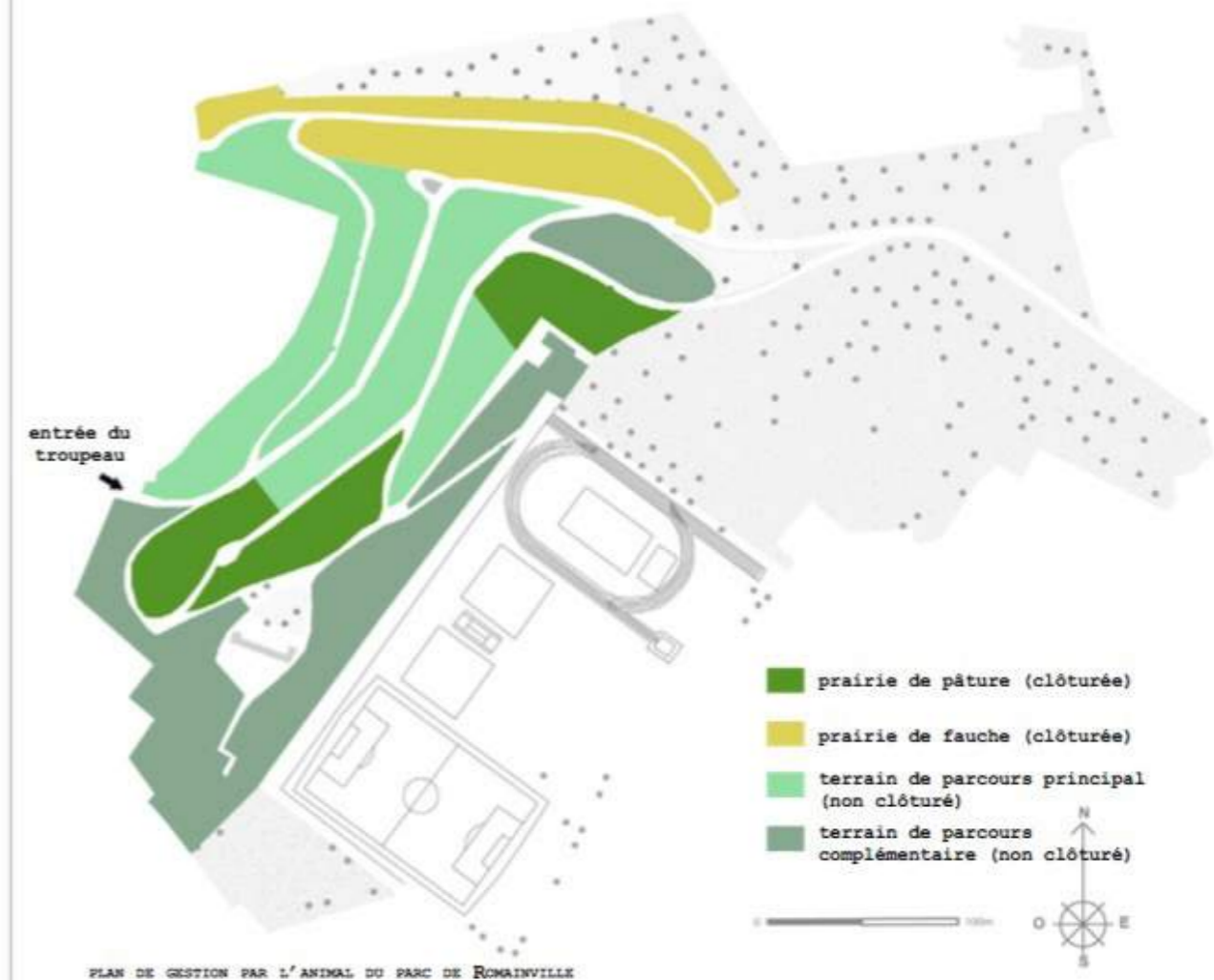
Etat des lieux : la prairie, l'arbre, le relief et le promeneur

Y faire pâturer un troupeau pour entretenir l'espace ouvert, remettre en valeur un patrimoine arboré riche en diversité et en qualités, s'appuyer sur la topographie pour valoriser des points de vue, jardiner et ménager les lieux pour les rendre accueillants. Par sa taille et par la diversité des espaces qu'il présente, le parc de Romainville se prête parfaitement à ces différentes pratiques et, surtout, à leur cohabitation. Du fait de leur complémentarité, ces modes d'intervention se



1. La gestion par et pour l'animal : un troupeau, des prairies, du parcours

Le troupeau de l'association est composé d'une vingtaine de caprins et d'ovins. Le berger parcourt à pied avec les chèvres le trajet entre la bergerie et le parc. Les brebis, elles, viennent en bétailière. Ces herbivores ayant des modes d'alimentation différents, leur association favorise la gestion et l'entretien des espaces. Tandis que les brebis s'intéressent principalement aux strates herbacées, les chèvres sont tout autant intéressées par les strates arbustives et arborées et mangent une centaine d'espèces de plus que les ovins. Ces différences dans la façon de s'alimenter font de ce troupeau mixte un allié de choix pour la gestion par éco-pâturage de ce site vaste et botaniquement hétéroclite. La complémentarité caprins-ovins permet d'optimiser l'exploitation des ressources fourragères et, par conséquent, l'entretien : les chèvres, plus délicates mais à l'alimentation plus diversifiée, sont suivies par les ovins qui pâturent volontiers leur refus. L'efficacité de



2.
Organisation de
chantiers participatifs



2.
Organisation de
chantiers participatifs



2.
Organisation de
chantiers participatifs



2.
Organisation de
chantiers participatifs



2.
Organisation de
chantiers participatifs



2.
Organisation de
chantiers participatifs



3.
Aménager
des belvédères



3.
Aménager
des belvédères



4.
Aménager
des chemins



4.
Aménager
des chemins



4.
Aménager
des chemins



5.
Aménager
les abords de l'eau



5.
Aménager
les abords de l'eau



5.
Aménager
les abords de l'eau



5.
Aménager
les abords de l'eau



5.
Aménager
les abords de l'eau



6.
Aménager
des venelles



7.
Aménager
les quartiers



7.
Aménager
les quartiers



7.
Aménager
les quartiers



8.
Soigner
les clôtures



8.
Soigner
les clôtures



8.
Soigner
les clôtures



9.
Imaginer des espaces
ludiques avec l'existant



9.
Imaginer des espaces ludiques avec l'existant



9.
Imaginer des espaces
ludiques avec l'existant



9.
Imaginer des espaces ludiques avec l'existant



10.
Mettre en place
des modes de gestion
adaptés



11.
Concevoir pour
réduire l'énergie
dépensée pour
entretenir



11.
Concevoir pour
réduire l'énergie
dépensée pour
entretenir



12. Et le foncier ?

FICHE OUTIL A. MOBILISER LE FONCIER SUR DES SECTEURS CLÉS

méthode Pour toutes les démarches décrites dans cette fiche action, il faut prendre conscience de la nécessité d'accepter le temps long des démarches pour aboutir au résultat visé, c'est à dire la constitution d'îlots de parcelles cohérents, qui pourront entraîner des dynamiques sur les parcelles voisines, avec un effet «tâche d'huile».

- 1. ASSOCIER LES PARTENAIRES**
> Chambres d'agriculture, SAFER, Association Terre de Liens
> les notaires
> un(e) chargé(e) de mission dédié à au plan paysage.
- 2. IDENTIFIER LES ESPACES ENFRICHES PRIORITAIRES**
> par les collectivités publiques et groupe plan paysage
> à proximité des villages, accessibles, et faciles à défricher d'abord.
- 3. FAIRE L'ETAT DES LIEUX DES PORTEURS DE PROJET**
> par les collectivités publiques et groupe plan paysage
- 4. LANCER UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION, d'information et de mobilisation d'envergure auprès des citoyens et des élus.**
Organiser des échanges festifs sur les espaces reconquis ou à reconquérir.

5. ET ENSUITE ?

Qui sont les propriétaires ? Quelles sont leurs intentions ?

2 CAS

LE PROPRIÉTAIRE EST CONNU

Est-il volontaire ou non ?
Pour quels usages ?
Quelle utilité ? (privé ou agricole)

Il est seul. →

En indivision ou copropriété. →
Il peut constituer un GFR ou GFA ou SCI.

LE PROPRIÉTAIRE EST INCONNU

On le recherche. →

On ne le recherche pas. →

PROCÉDURE DES BIENS SANS MAÎTRE

Succession depuis plus de 30 ans, aucun successible ne s'est présenté pendant 30 ans. →

Pas de taxe foncière acquittée depuis plus de 3 ans. →

Le bien est à la commune, aucune formalité nécessaire mais il faut faire quand même une délibération pour formaliser l'acquisition →

Le bien est à la commune, avec procédure spécifique →

3 actes à effectuer : arrêté + délibération + arrêté

> Dépôt des pièces auprès du conservateur des hypothèques.

APPROPRIATION ...
Cas de l'appropriation par un privé : prescription acquisitive trentenaire.

comment valoriser ces terrains ?

2 CAS

IL EXPLOITE LUI-MÊME OU NE L'EXPLOITE PAS.

IL FAIT EXPLOITER LE TERRAIN PAR QUELQU'UN D'AUTRE

Il vend. →

Il loue. →

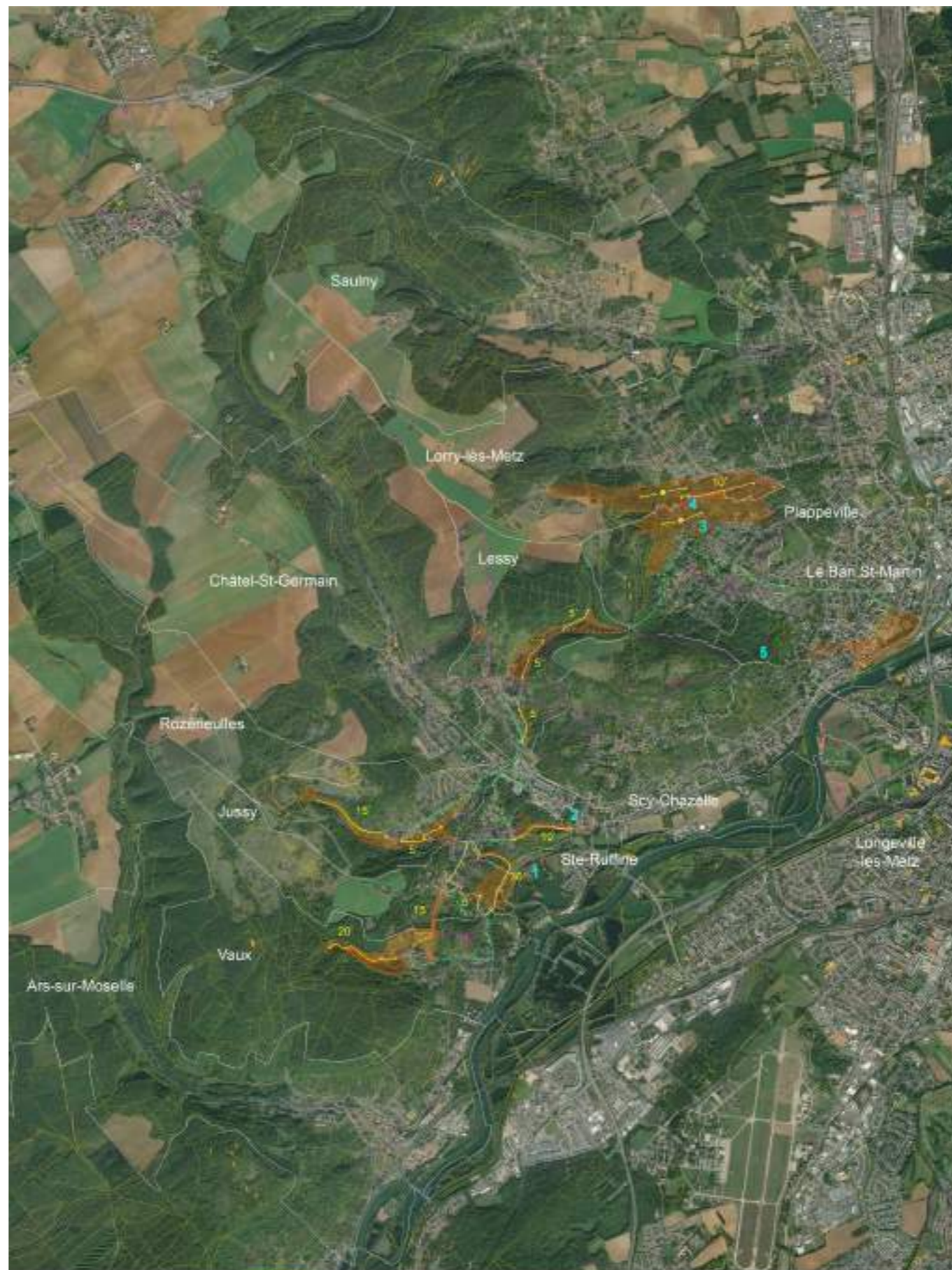
- Bail rural + environnemental
- Convention d'occupation précaire
- Contrat de louage
- Contrat de prêt à titre gratuit (commodat)

17

Les secteurs



LOCALISATION DES SECTEURS



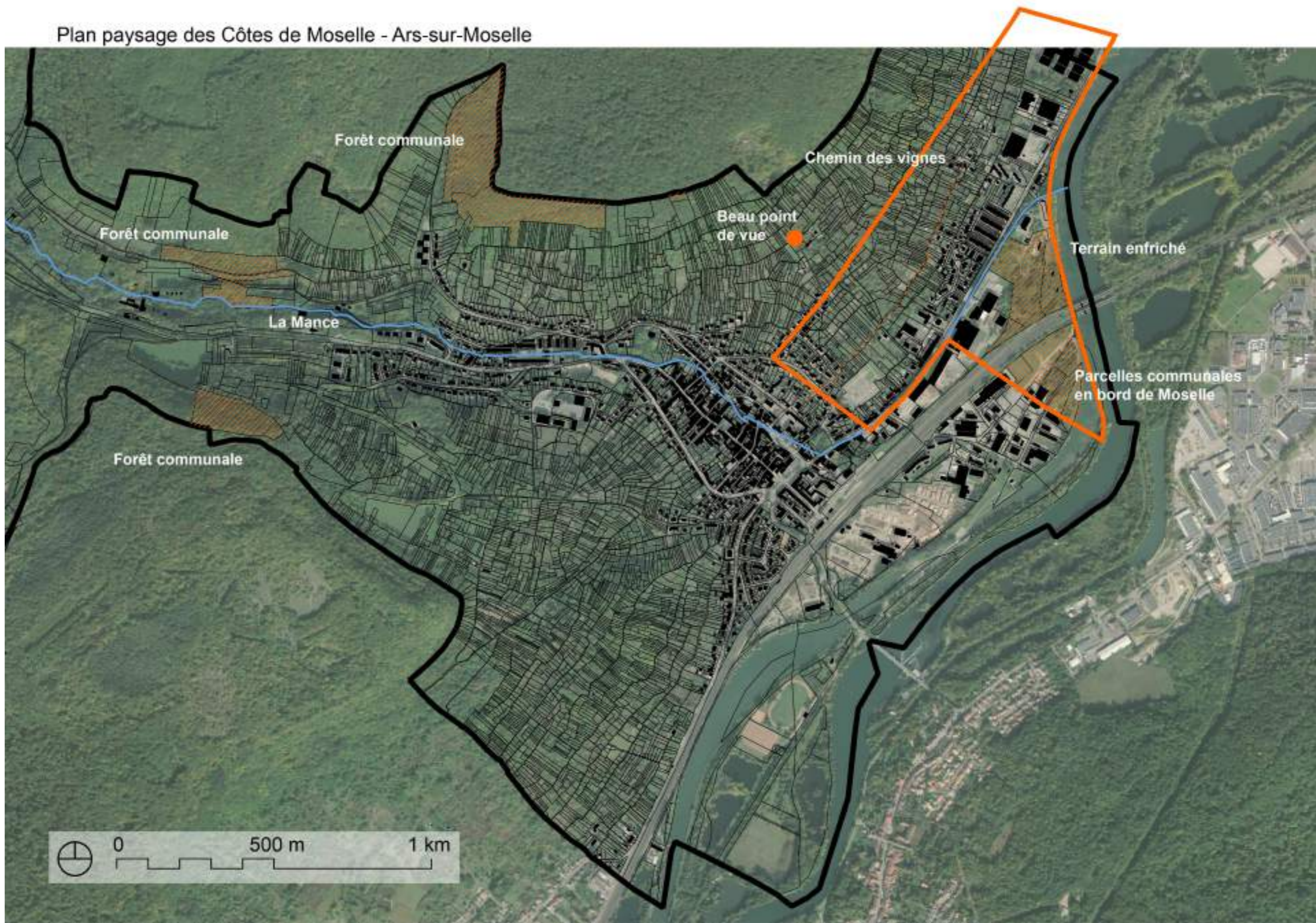
- 1. Marais du Grand Saulny
- 2. Crotage-Saint-Jean
- 3. Blocaux - Plappeville
- 4. Fort Decau - Lorry-lès-Metz
- 5. Tour Thorand

- Les « Bistrot nature »
- a. Les secrets du Mont St-Quentin
- b. Sur les traces des Romains
- c. La ferme de Guegny
- d. Un passage par la forêt
- e. Le Galm (Syngesse)

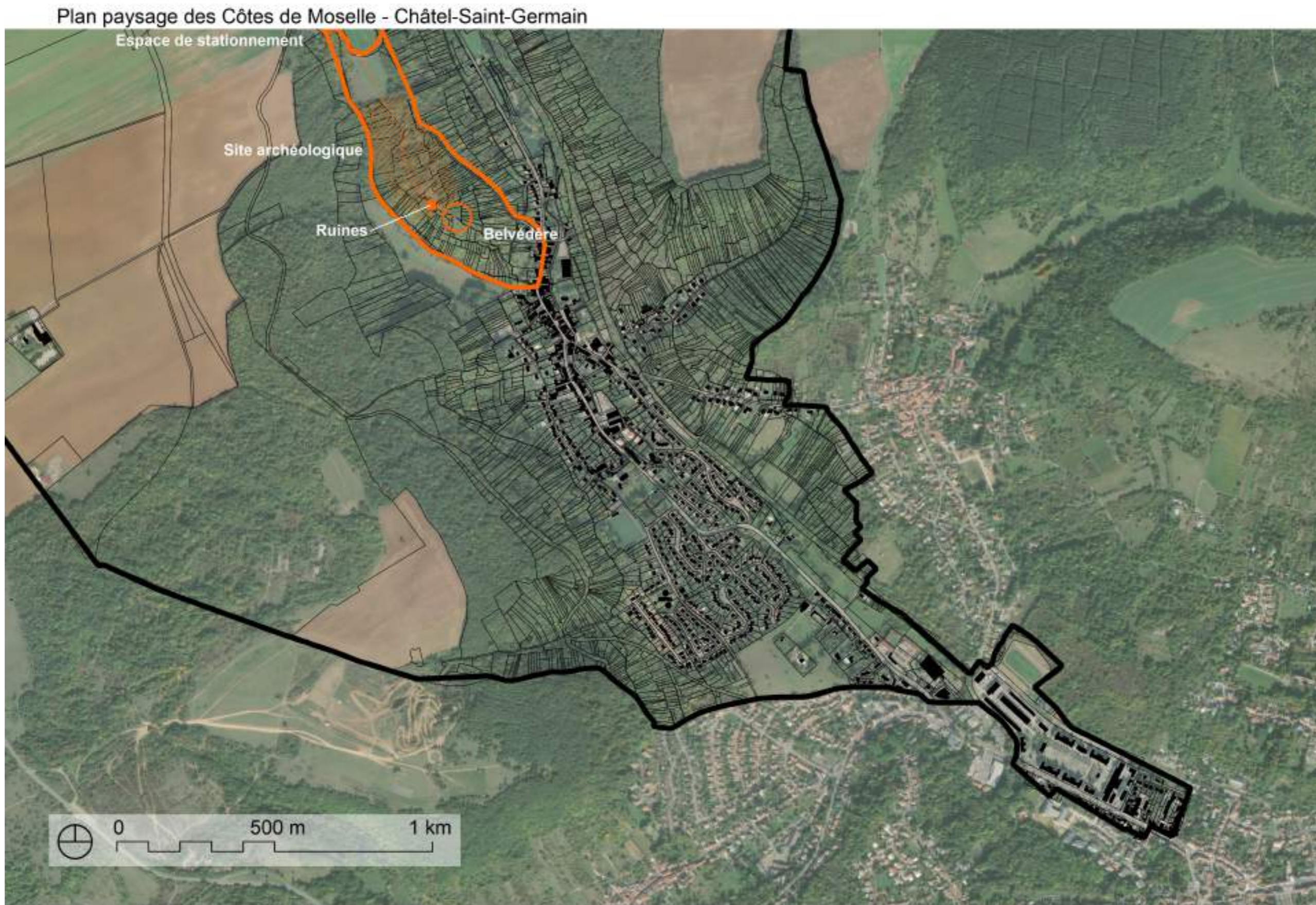


ARS-SUR-MOSELLE

Plan paysage des Côtes de Moselle - Ars-sur-Moselle

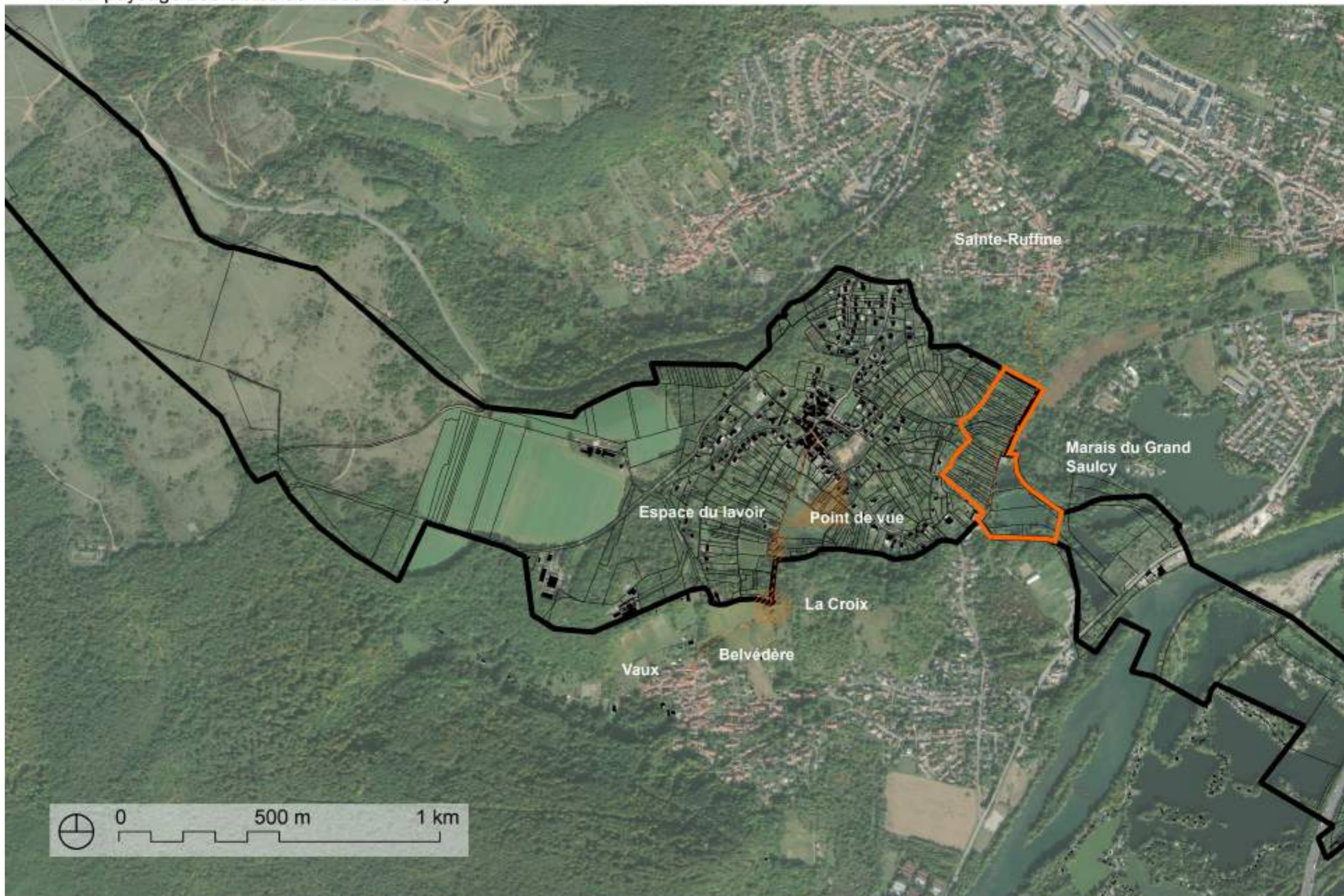


CHÂTEL-SAINT-GERMAIN



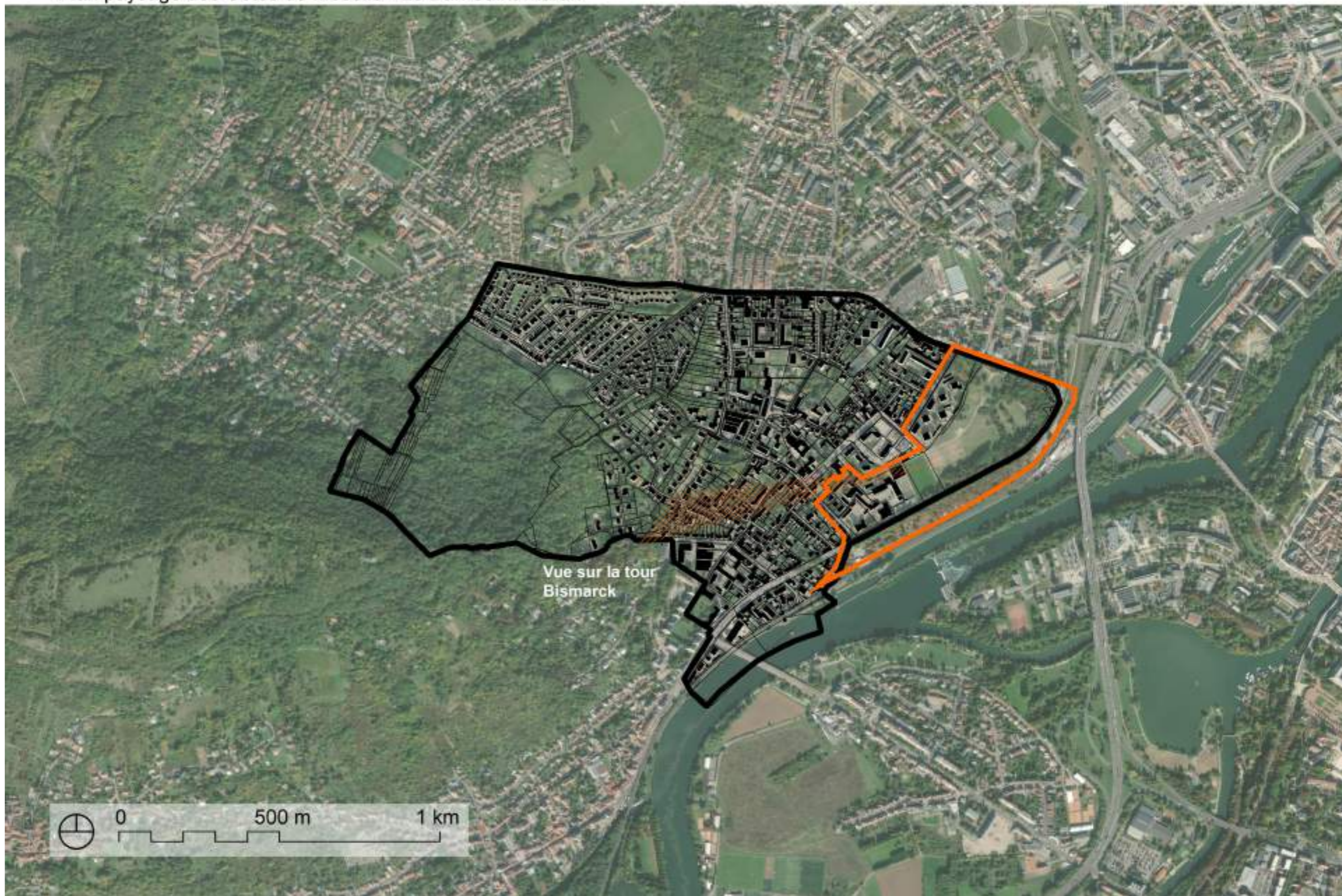
JUSSY

Plan paysage des Côtes de Moselle - Jussy



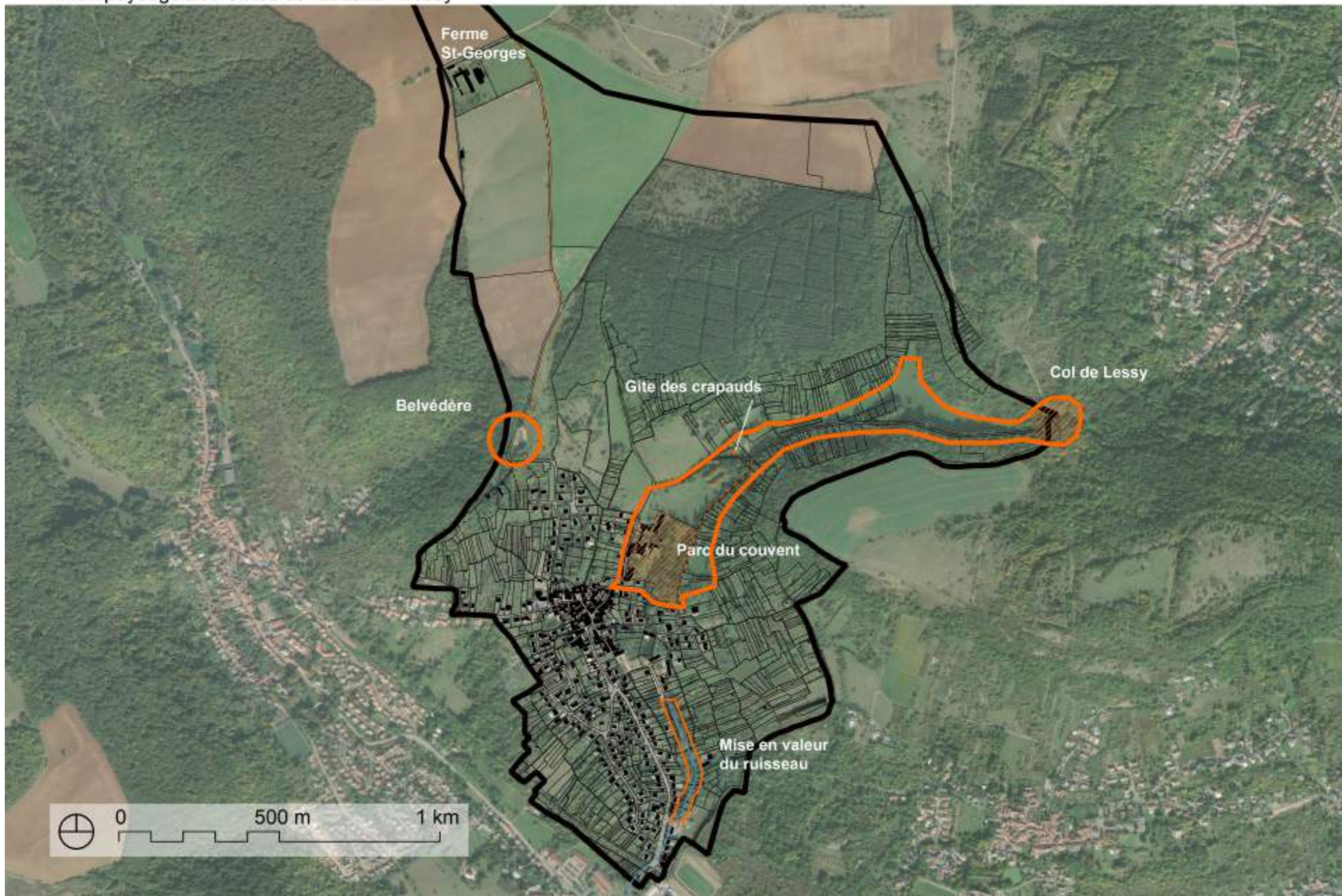
LE BAN-SAINT-MARTIN

Plan paysage des Côtes de Moselle - Le Ban Saint-Martin



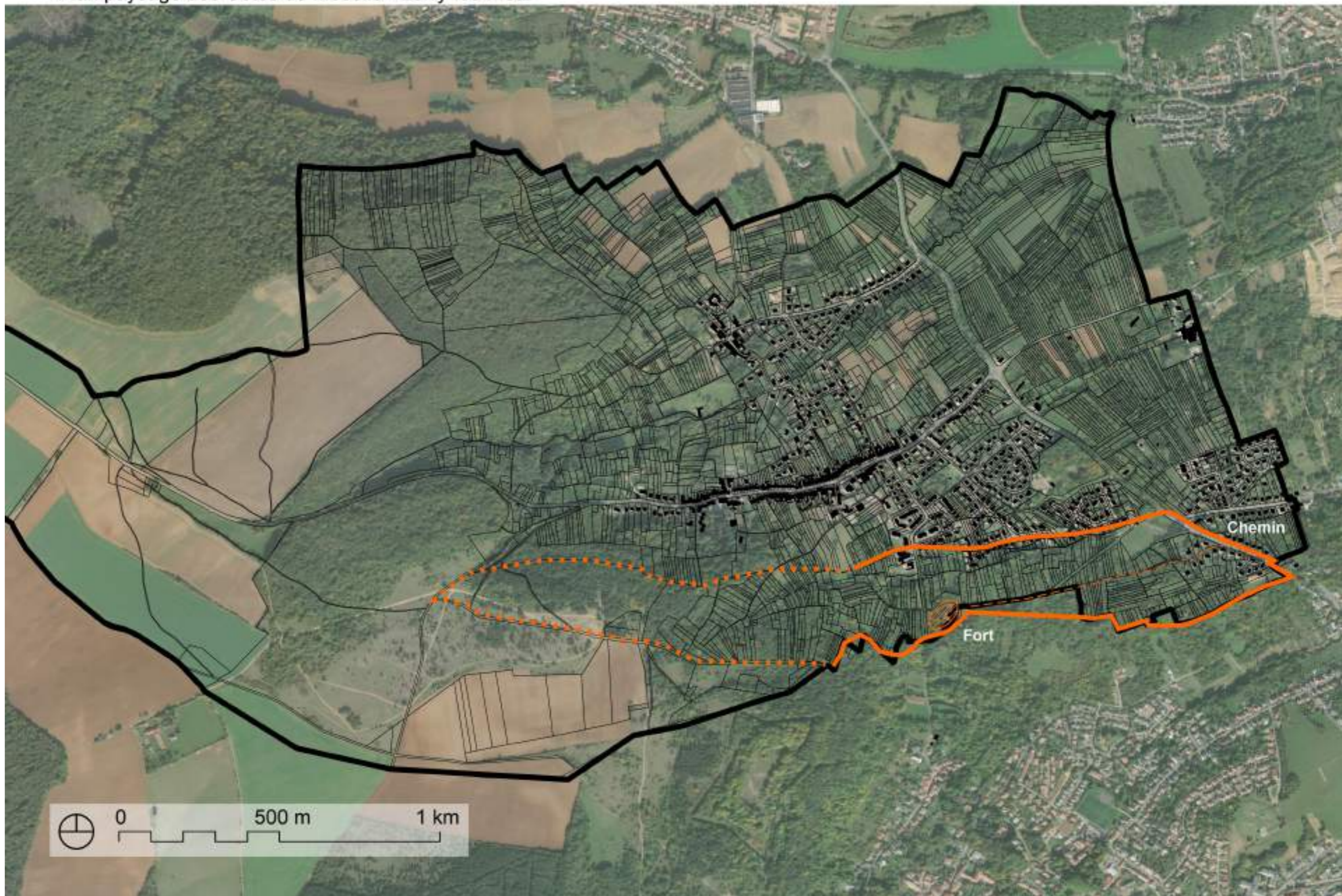
LESSY

Plan paysage des Côtes de Moselle - Lessy



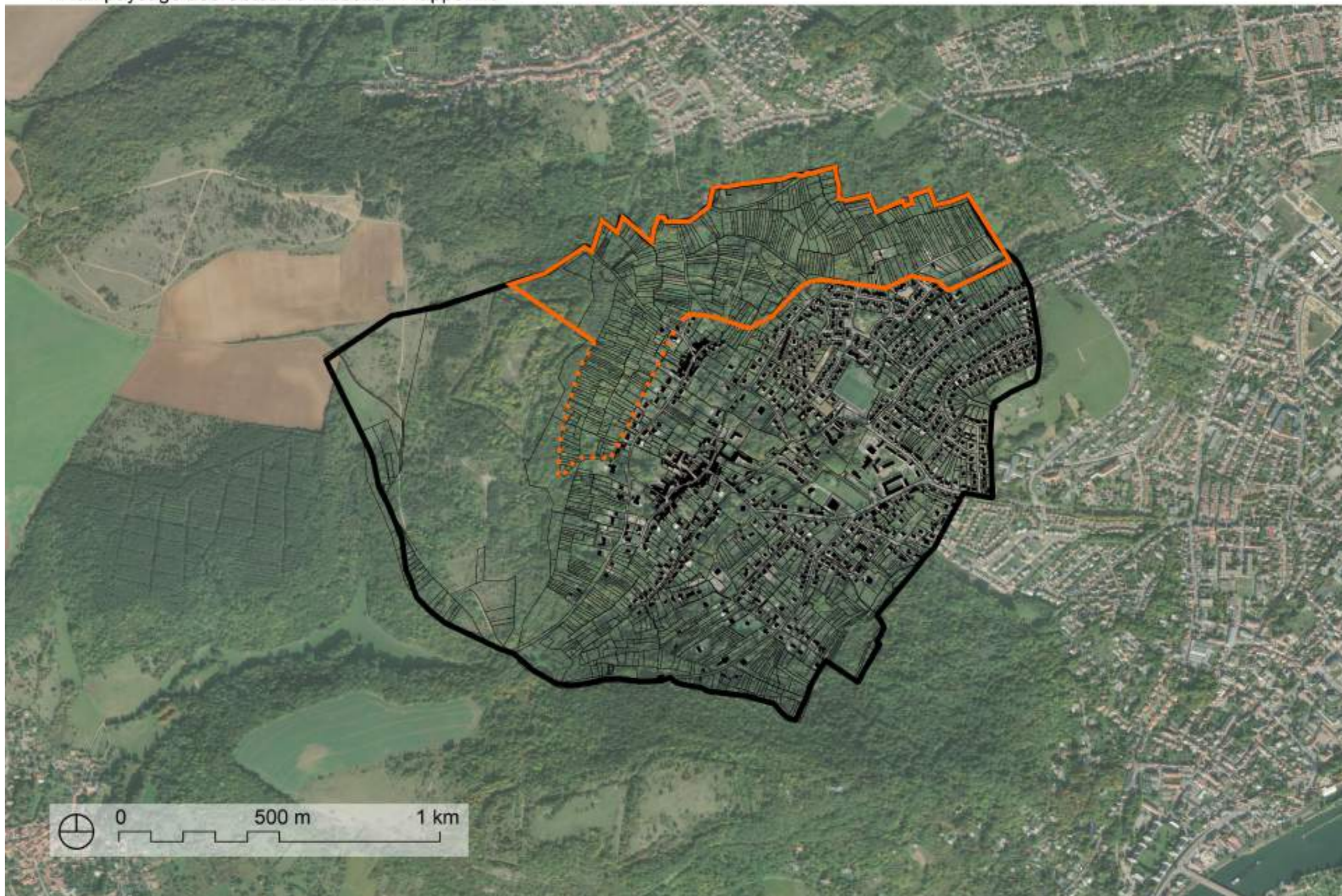
LORRY-LES-METZ

Plan paysage des Côtes de Moselle - Lorry-lès-Metz



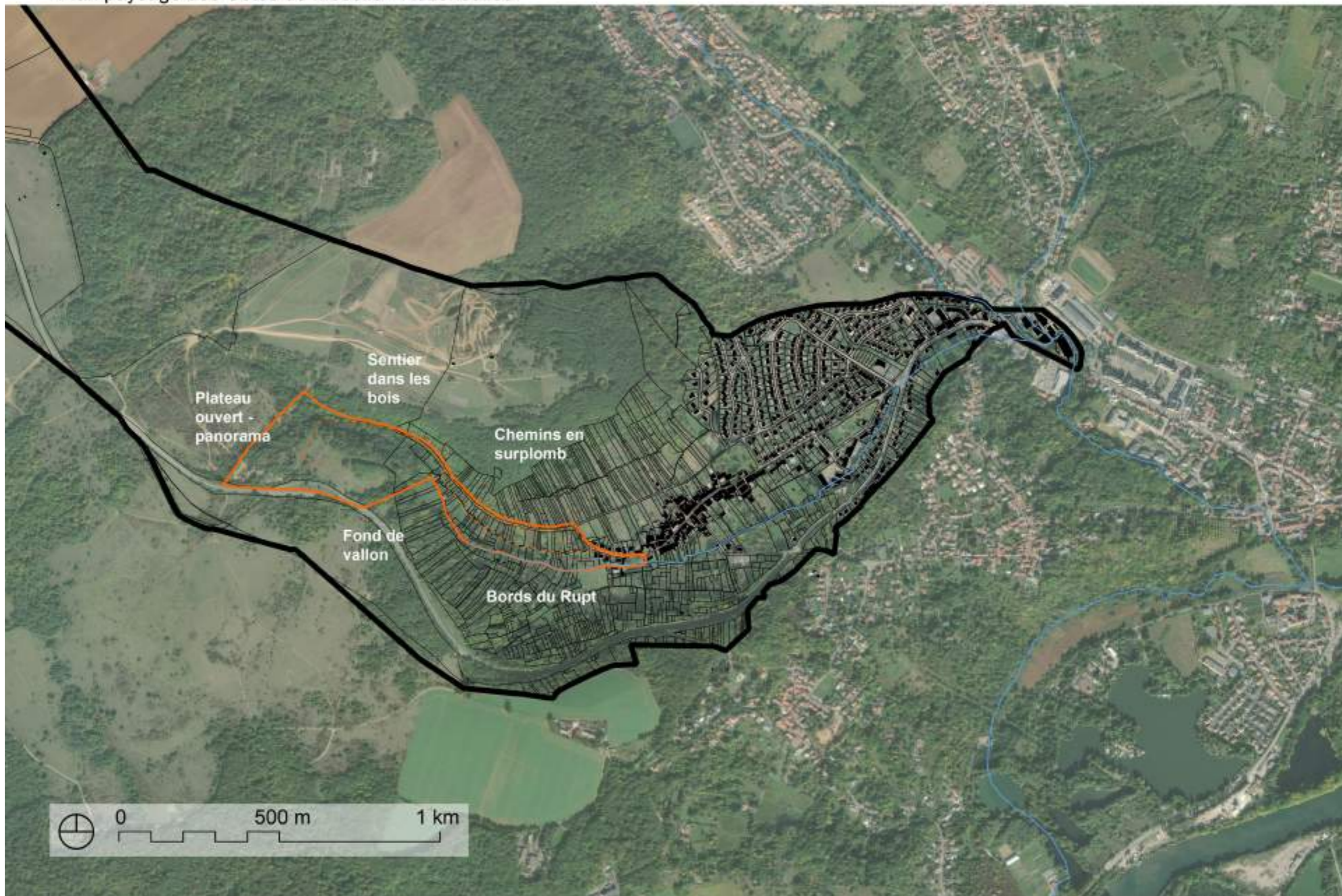
PLAPPEVILLE

Plan paysage des Côtes de Moselle - Plappeville



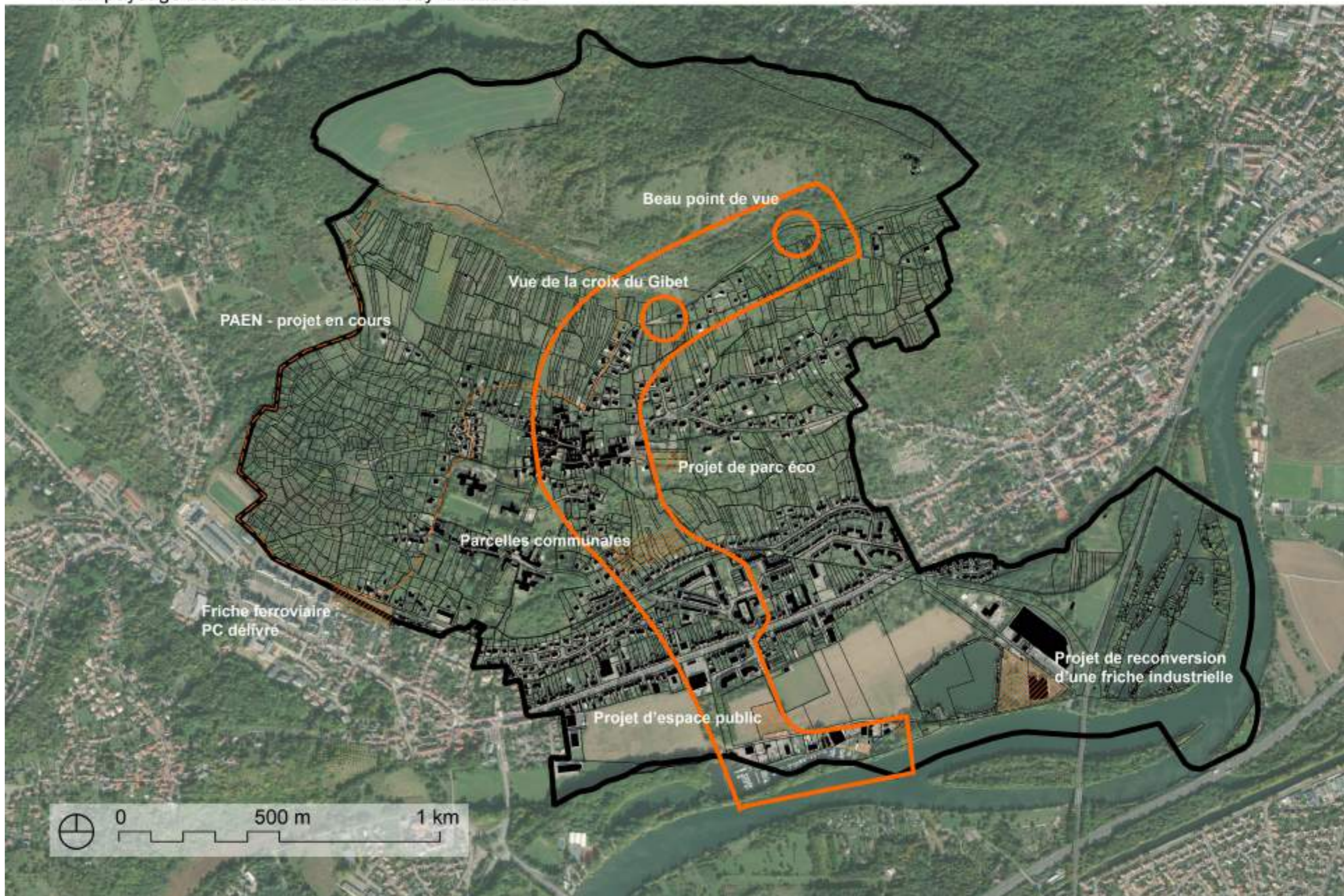
ROZÉRIEULLES

Plan paysage des Côtes de Moselle - Rozérieulles



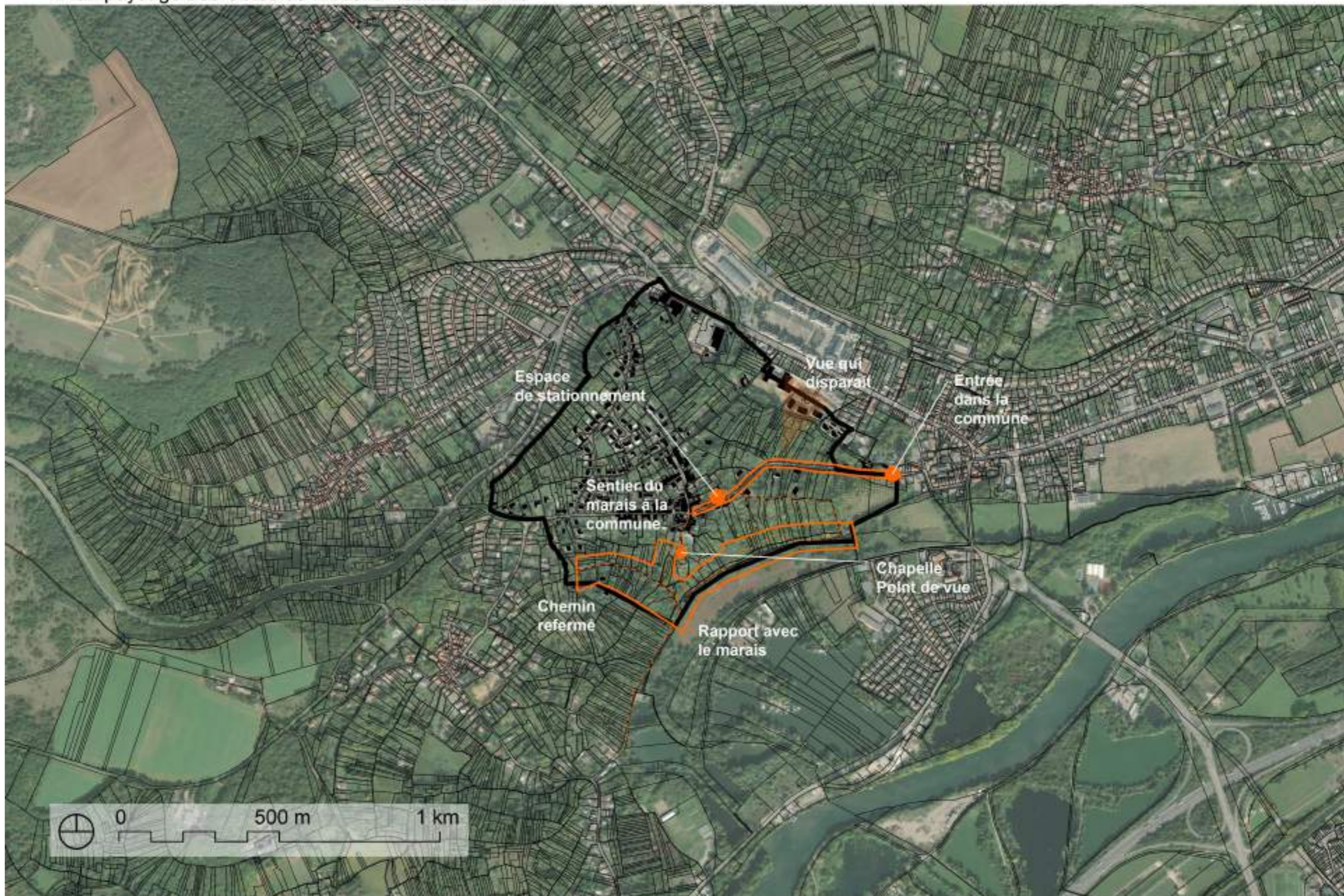
SCY-CHAZELLES

Plan paysage des Côtes de Moselle - Scy-Chazelles



SAINTE- RUFFINE

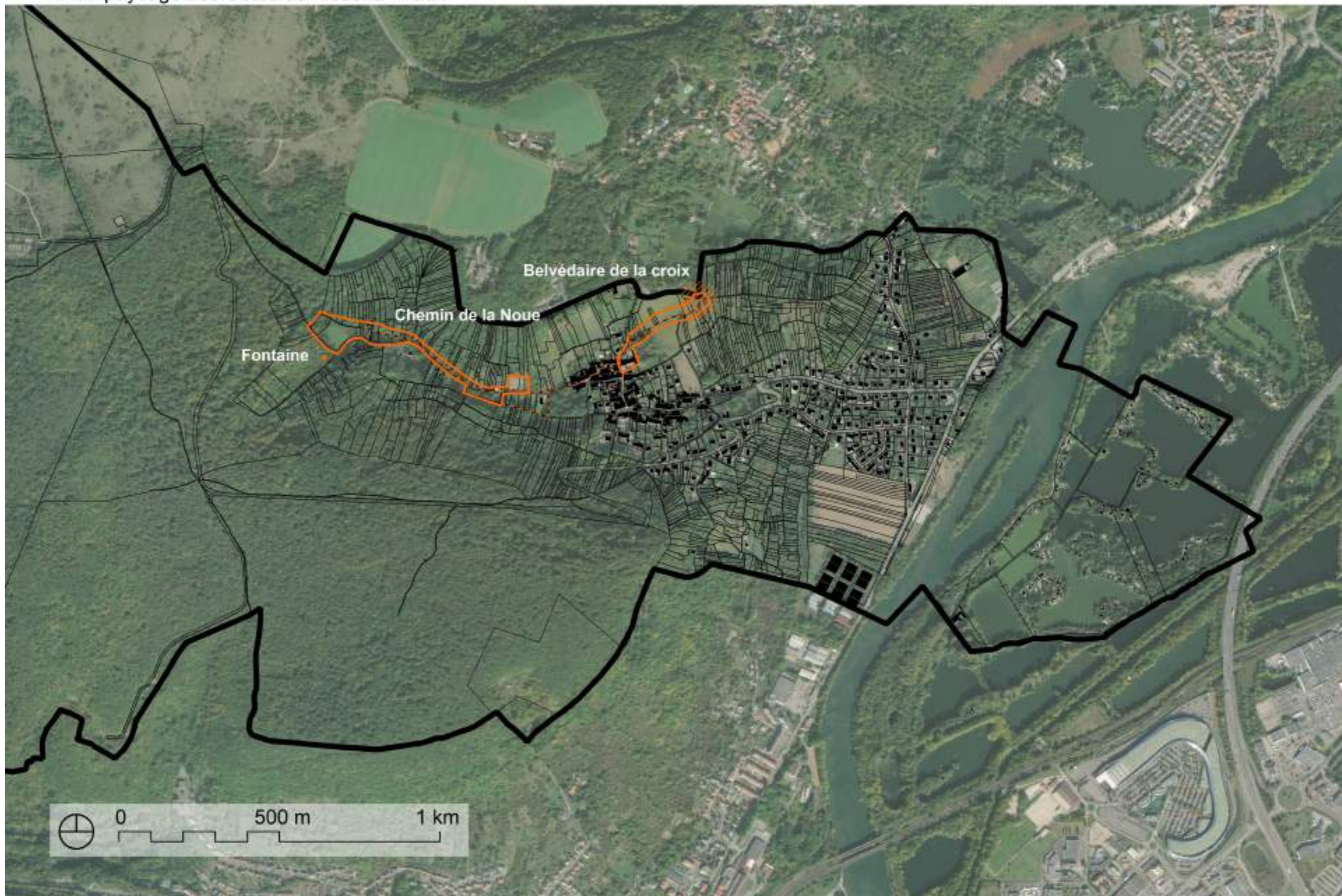
Plan paysage des Côtes de Moselle - Sainte-Ruffine



SAULNY

VAUX

Plan paysage des Côtes de Moselle - Vaux



Prochaines étapes



22 novembre 2019

Visite nocturne

- À Saulny
- Compagnie Astrotapir

12 décembre 2019

Réunion 2 Groupe Plan Paysage

- Matin : séance de travail avec six communes
- Après-midi : séance de travail avec sept communes

6 février 2020

Comité de Pilotage n°1

- Présentation du diagnostic pour validation

5 mai 2020

Réunion 3 Groupe Plan Paysage

- Journée
- Séance de travail sur les Objectifs de Qualité Paysagère

9 juin 2020

Réunion 4 Groupe Plan Paysage

- 1/2 journée
- Séance de travail sur les Objectifs de Qualité Paysagère

2 juillet 2020

Comité de Pilotage n°2

- Présentation des Objectifs de Qualité Paysagère pour validation

Le territoire du Plan Paysage



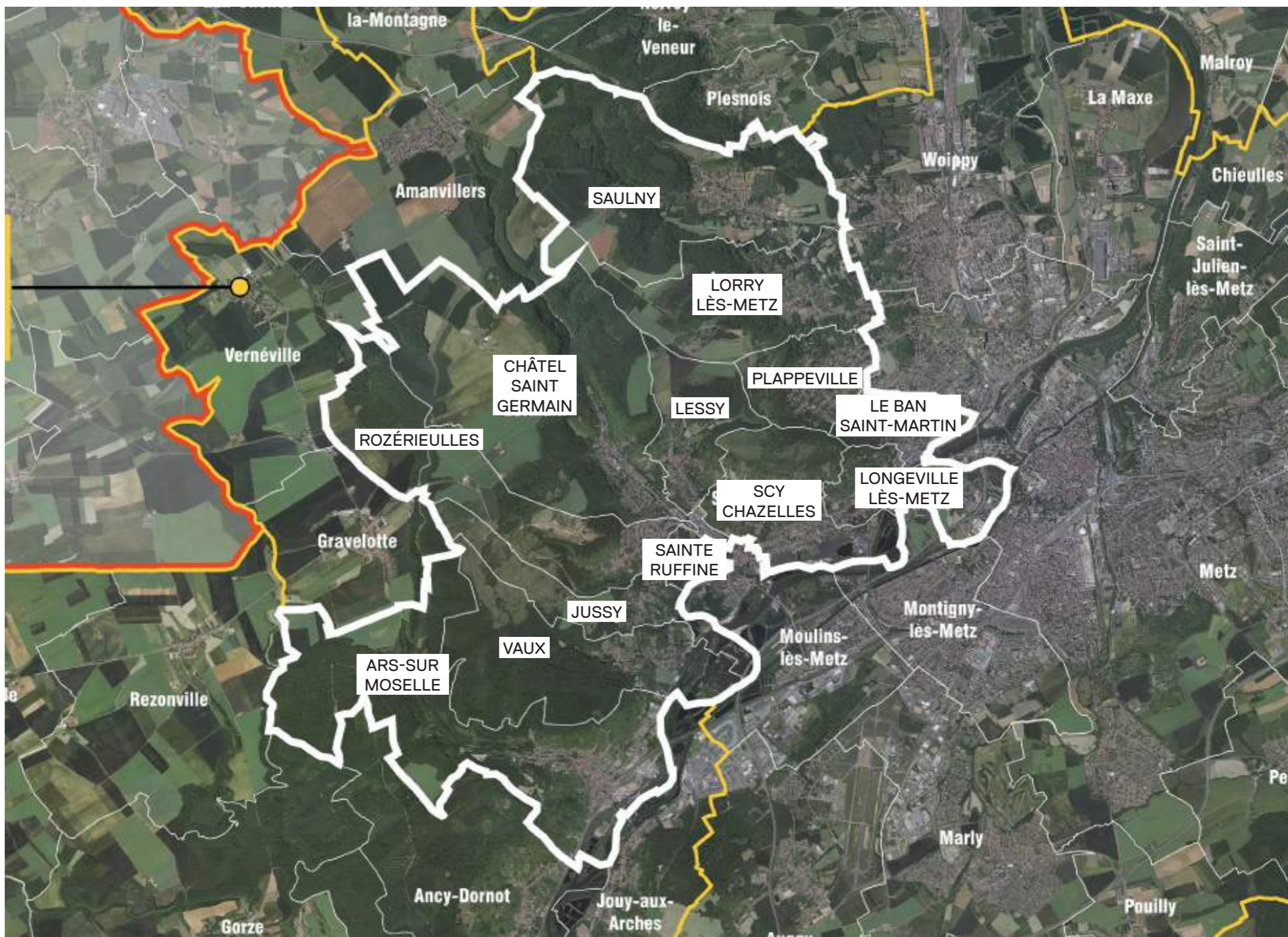
Le périmètre du Plan Paysage

Un emboîtement d'échelles de réflexions et d'actions à prendre en considération.



Le périmètre du Plan Paysage

- 13 communes :
- Ars-sur-Moselle
 - Le Ban-Saint-Martin
 - Châtel-Saint-Germain
 - Jussy
 - Lessy
 - Longeville-lès-Metz
 - Lorry-lès-Metz
 - Plappeville
 - Rozérieulles
 - Saulny
 - Sainte-Ruffine
 - Scy-Chazelles
 - Vaux



Des entités géographiques fortes

